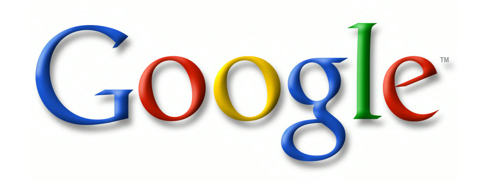
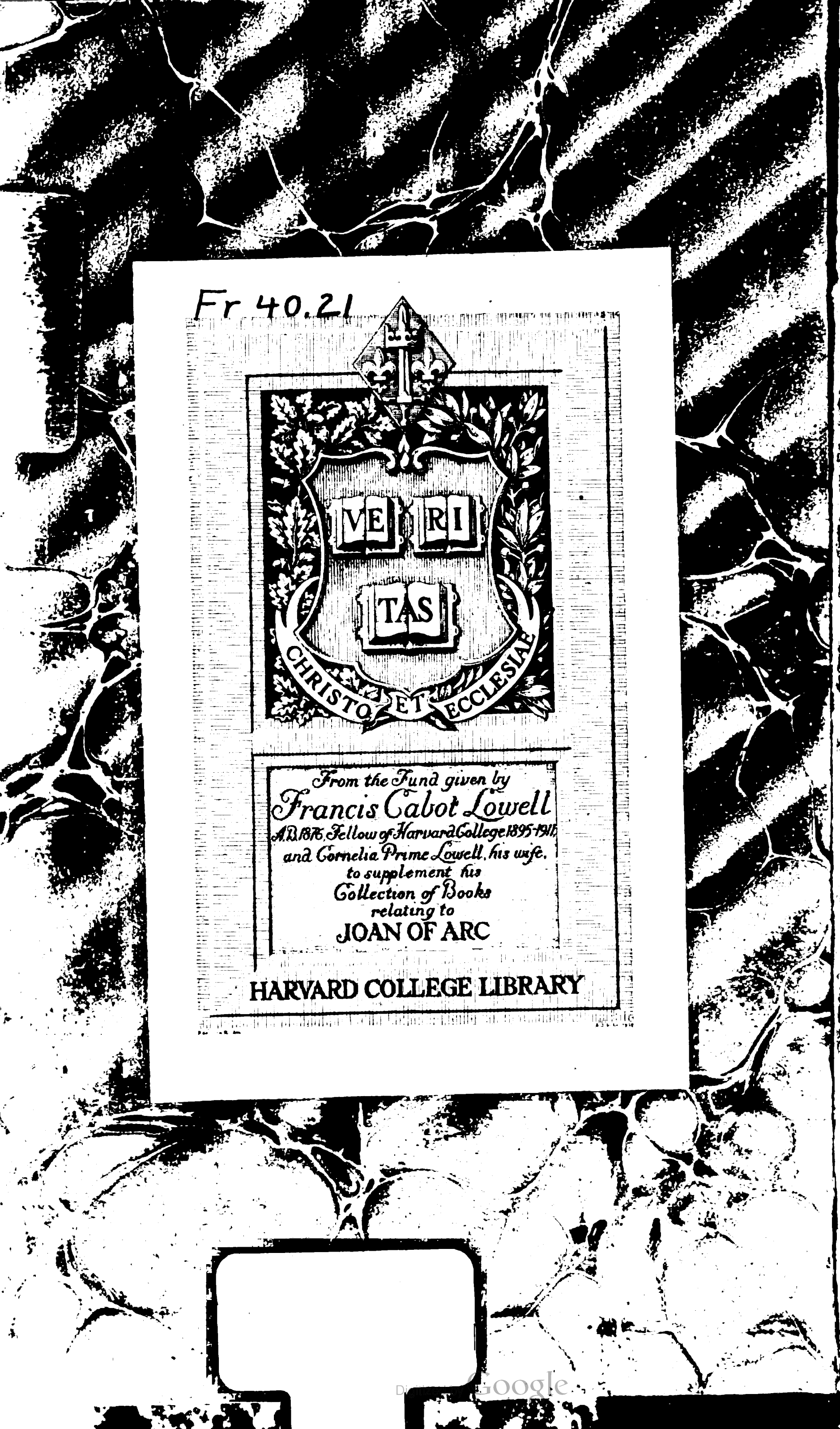



WIDENER LIBRARY
HX G6QX 2


Fr 40.21
VE RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE
From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911,
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC
HARVARD COLLEGE LIBRARY
Digitized by Google


ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VIe ARROND.
LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION
COMMISSI
LIVRES
FR
E

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DE L'AN 1807.



A NANCY,

De l'Imprimerie de J.-R. VIGNEULLE, Imprimeur de la Société, rue J.-J. Rousseau (*ci-devant des Dominicains*), n.° 174.

AOUT, 1807.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DE L'AN 1807.

M. M.

Dans le compte public que nous vous rendons annuellement de vos travaux, nous n'avons eu jusqu'ici que des souvenirs agréables à vous rappeler. Chaque période a offert de nouveaux efforts en faveur du développement des lumières, de la découverte des vérités utiles, de la conservation ou de la restauration du goût. L'année dont nous avons à vous présenter le tableau a eu le même but : des recherches nouvelles dans les sciences physiques ont été entrepises, des observations ont été recueillies ; des questions historiques, critiques et littéraires ont été discutées, quelques productions ont été publiées ; le nombre de vos collaborateurs s'est accru d'hommes instruits, qui vous apporteront le produit de leurs

veilles : le premier magistrat de ce département, qui s'occupe, avec un zèle égal, du bonheur de ses administrés et de la propagation des lumières, si propres à l'augmenter et à en assurer la durée, a comblé vos vœux en faisant remettre entre vos mains les archives de la Société savante à laquelle vous succédez. Pourquoi faut-il qu'au récit de ces heureux résultats viennent se mêler celui des pertes que nous avons éprouvées ? Pourquoi faut-il qu'aux acclamations de la joie et de la reconnoissance viennent se mêler les accens de la douleur ? Trois de vos Membres résidans, MM. de Bonneville, Willemet et Nicolas, enlevés presqu'en un même instant à la Société, dont ils partageoient si ardemment les travaux, vous laisseront long-temps de douloureux souvenirs. Vous payerez successivement à ces dignes collégues le tribut d'éloges dû à leurs succès : triste et dernier témoignage de vos regrets et de l'estime que vous leur conservez.

SCIENCES ET ARTS.

Astronomie pratique.

M. Vautrin a exposé à la société le projet d'une méridienne qu'il propose d'exécuter dans la cathédrale de Nancy. Cet instrument, qui équivaudroit par la hauteur de son gnomon à un quart de cercle de 71 pieds de rayon, donneroit le midi vrai, à une seconde près. L'auteur a déterminé l'emplacement, qui permettroit de voir le soleil sur un plan horizontal depuis un solstice jusqu'à l'autre. Le projet lève toutes les difficultés relatives, soit aux observations préparatoires, soit à l'exécution d'un

instrument aussi utile. Il ne reste que des vœux à former pour que les autorités compétentes le secondent.

Physique.

La chaleur produite par le frottement a été le sujet d'un mémoire, dans lequel M. Haldat a cherché à répandre quelque lumière sur une question enveloppée jusqu'ici de beaucoup d'obscurité. Les anciens expliquoient les phénomènes calorifiques qu'ils connoissoient, à l'aide d'un fluide d'une extrême subtilité, d'une incomparable activité, qui lui donnoit le pouvoir d'altérer les corps, de les résoudre en leurs élémens. Descartes, appelé à renouveler toute la Physique, regarda ces phénomènes au contraire comme dépendans d'une simple modification des corps que tous pouvoient recevoir, et qui consistoit dans l'atténuation et l'extrême agitation de leurs molécules constituantes. Telles sont les deux opinions qui ont partagé les physiciens à diverses époques de la science. Cependant la première, plus généralement admise, étoit devenue presque universelle depuis que les phénomènes calorifiques mieux étudiés avoient été présentés comme dépendans d'une substance que l'on peut faire passer d'un corps dans un autre, que l'on peut combiner, et dont la combinaison produit des changemens si remarquables; que l'on peut dégager de ses combinaisons, déterminer à d'autres par les moyens employés pour produire des changemens analogues dans tous les corps. Il sembloit ne rester aucun doute sur la corporéité du calorique, et les physiciens n'étoient plus occupés qu'à faire mieux connoître une substance dont l'existence leur paroissoit suffisamment prouvée, lorsque M. le Comte de Rumford, cher à la

science par ses belles découvertes, non moins cher à l'humanité par ses travaux philanthropiques, vint jeter de nouveaux doutes sur son existence, et replacer les phénomènes qui le caractérisent au nombre de simples modifications des corps.

Ce physicien ayant fait frotter rapidement un foret obtus contre un cylindre de bronze, en tira une quantité de chaleur si grande et si disproportionnée en apparence à la quantité du métal détaché, qu'il se crut fondé à conclure que cette chaleur qui avoit pu être dégagée d'une si petite masse de métal, avoit dû être produite par l'agitation intime des molécules. Cependant, cette conclusion opposée à la théorie moderne du calorique et réfutée par M. le Sénateur Bertholet, laissoit les physiciens dans la plus grande incertitude, entre deux théories opposées et soutenues par des autorités respectables. M. HALDAT a cherché à recueillir quelques faits propres à dissiper cette incertitude. A l'imitation de M. Rumford, il a soumis à un frottement rapide des cylindres de métal, qui livrent à l'eau dans laquelle ils sont plongés la chaleur produite par leur frottement. La vitesse de ce frottement, la pression, l'étendue des surfaces frottées, la quantité de métal détaché, la condensation opérée, ont été non seulement appréciées; mais encore ces conditions ont été variées, combinées entre elles, modifiées de différentes manières, afin de déterminer l'influence que chacune d'elles peut exercer sur la chaleur produite. Deux appareils imaginés par l'auteur ont servi à exécuter dix expériences qui font la matière de ce mémoire, dont nous offrirons ici seulement quelques résultats. Les principaux sont, que la quantité de chaleur dégagée est comme le frottement modifié par la nature des corps frottés, puisque des cylindres égaux, de

métaux différens, frottés avec la même rapidité, ont donné d'inégales quantités de chaleur dans le même temps. Cette quantité de chaleur n'est pas cependant en raison de la densité du métal ou du nombre des molécules choquées dans le même temps, puisque des métaux de densité peu différente en ont donné d'inégales quantités, et que des métaux dont les densités sont très-inégales, en ont donné au contraire des quantités à-peu-près égales. Elle croît en général avec la pression ; mais dans aucune expérience, la condensation n'a paru proportionnée à la quantité de chaleur dégagée, puisque des degrés de condensation inappréciables, ont donné des quantités de chaleur très-considérables, et que des degrés de condensation très-inégaux n'ont pas offert un accroissement proportionné dans la quantité de chaleur dégagée. L'érosion de la surface ou l'arrachement des molécules a paru, contre toute attente, être une condition peu influante sur le développement de la chaleur. Enfin l'isolement de l'appareil, soit par des corps idioélectriques, soit par de mauvais conducteurs de chaleur, n'a pas paru exercer une grande influence sur le développement de la chaleur.

L'Auteur termine par les réflexions suivantes : « Si les » phénomènes calorifiques produits par le frottement » dépendent d'un fluide particulier mis en jeu par cette » action ; ou ce fluide est dégagé des pores du métal par » la condensation, ou il est soutiré et enlevé aux corps » environnans comme le fluide électrique. Dans le pre- » mier cas, la chaleur doit diminuer par la condensa- » tion, doit suivre la raison inverse de la densité et » doit s'épuiser ; dans la seconde, elle doit être modifiée » par l'isolement des corps frottés : ce qui n'a eu lieu » ni dans mes expériences, ni dans celles de M. de

» Rumford. Si au contraire ces phénomènes sont pro-
» duits seulement par l'agitation intime des molécules ;
» la quantité de chaleur devroit diminuer par la con-
» densation, présenter quelque proportion avec la
» densité et sur-tout avec l'élasticité du métal. Tels
» sont les doutes qui obscurcissent encore la question,
» concernant la cause de la chaleur produite par le
» frottement, et qui sollicitent les talens de quelque
» physicien plus habile. Il me suffit de l'avoir abordée et
» d'en avoir établi l'importance et les difficultés ».

Physiologie végétale, Chimie.

M. Braconnot a présenté un mémoire sur la force assimilatrice des végétaux, dans lequel il reconnoît l'eau et la lumière pour seuls agens de cette mystérieuse opération, et conclut des faits remarquables qu'il a recueillis contre l'opinion commune des Agriculteurs, qui supposent que les plantes tirent de la terre des sucs et des sels appropriés à leurs espèces. Après avoir cité à l'appui de son opinion les expériences de plusieurs grands scrutateurs de la nature, de Vanhelmont, de Boyle, de Duhamel, etc. ; et pour apporter plus d'exactitude dans ses recherches, il a soumis à l'examen chimique le terreau bien consommé, et s'est assuré qu'il ne peut rien fournir aux plantes pour leur nutrition, puisque l'eau bouillante n'a nulle action sur lui ; mais que ce terreau, quoique privé entièrement de matières solubles à l'eau, peut néanmoins absorber ce liquide qui y est retenu dans un état de division, pour le disposer à se transformer en substance végétale par le mécanisme caché de la vitalité.

Les plantes se développant avec vigueur dans ce terreau, qui ne peut leur fournir que de l'eau pure, a porté l'auteur à conclure que la terre est uniquement destinée

par la nature à fixer et à soutenir les végétaux, mais qu'elle n'entre pour rien dans leur nutrition : ce qui le conduit aussi à envisager les engrais comme propres à retenir long-temps une grande quantité d'eau et à soulever pendant quelque temps les terres fortes, afin de permettre aux racines de produire cette multitude de ramifications si propre à absorber l'humidité nécessaire à la vigueur des plantes.

Mais l'expérience pouvoit seule donner la sanction à cette opinion. M. Braconnot y a eu recours, et s'est assuré que les végétaux peuvent croître dans une substance pulverulente quelconque, pourvu qu'elle n'ait pas d'action sur eux, et qu'elle soit insoluble dans l'eau.

Des graines de moutarde blanche (*sinapis alba*), semées dans de la litharge, dans de la fleur de soufre lavée, dans du menu plomb, placées à une bonne exposition et défendues de toute autre influence que de celle de l'air, de la lumière et de l'eau pure dont on les arrosoit avec soin, ont parfaitement végété, et la plupart ont donné des plantes vigoureuses qui ont produit, comme à l'ordinaire, des fleurs et des graines. Ces faits prouvoient déjà que les végétaux peuvent croître dans des substances impropres par leur nature à leur fournir immédiatement les principes dont elles se composent. Mais l'objet le plus important était d'examiner chimiquement les principes dont se trouvoient composées des plantes élevées d'une manière si différente en apparence de celles qui croissent dans le terreau de nos jardins. Desséchées, charbonnées, incinérées et soumises à des analyses, dont les détails étrangers à ce précis peuvent se voir dans le 66.e vol. des Annales de Chimie, où le mémoire est imprimé en entier, elles ont fourni le carbonate de potasse, de chaux, de magnésie, le sulfate de

potasse, le phosphate de chaux, la silice, l'alumine, le charbon et l'oxide de fer. De ces résultats remarquables, l'auteur conclut que les terres, les alcalis, les acides, les métaux, le soufre, le phosphore, substances regardées jusqu'ici comme simples, sont formées de toutes pièces par la force assimilatrice, aux dépens de la lumière solaire et de l'eau.

Mais par quel mécanisme les organes des végétaux peuvent-ils transformer ainsi l'eau en des substances si différentes entre elles, si peu analogues à ce fluide? La nature couvre cette opération de ténèbres impénétrables, contre lesquelles les efforts de l'art sont aussi impuissans qu'ils l'ont été jusqu'ici dans les recherches des causes premières de tous les phénomènes de l'action vitale.

Cette puissance de la vie végétative, appliquée à la géologie, a semblé propre à servir de base à un système particulier d'après lequel l'eau serait la source première de la plupart des matériaux du globe, qui, produits par l'action organique, aux dépens de cette substance, auroient formé de leurs débris ces masses de matières solides, dans lesquelles on trouve presque partout des preuves de cette origine première. Le système de Thalès, la fable de Vénus sortant de l'onde, semblent à l'auteur autant de preuves de l'assentiment des philosophes de l'antiquité à cette opinion, à l'appui de laquelle les débris des corps marins accumulés de toutes parts sur nos continens fournissent les plus fortes preuves.

Après quelques considérations sur la grande influence de l'eau dans la nutrition des êtres organisés, et avoir établi que les matières dissoutes dans l'eau, ne peuvent qu'entraver la marche de la végétation, l'Auteur examine l'opération connue sous le nom d'écobuage. Cette pratique qui consiste à griller ou même à calciner la sur-

face du sol, indique que les engrais, loin d'être utiles aux plantes, leur sont souvent inutiles et même nuisibles, d'après M. Maxey qui, en faisant voir le très-grand avantage de l'écobuage, remarque que le fumier fait pousser les bleds en paille et que les récoltes donnent peu de grains de mauvaise qualité. M. Braconnot pense que la fertilité extraordinaire des terreins écobuès, qui n'avoit pas encore été expliquée, est principalement due à la combustion des matières excrémentitielles, rejetées par les racines des plantes ; ces matières, éminemment nuisibles à la végétation, lorsque le sol en est imprégné, empêchent le parfait développement des plantes d'avoir lieu. Cette excrétion de la racine est d'ailleurs prouvée par plusieurs observations. C'est probablement à elle qu'il faut attribuer l'espèce d'antipathie qu'on observe entre certaines plantes qui ne se trouvent jamais ensemble.

Une autre question, de la plus haute importance, sur l'assimilation végétale, s'offroit encore aux recherches de M. Braconnot : l'origine du charbon, si abondamment répandu dans les végétaux et dont la source est si diversement expliquée. Puisé dans le sol, selon les uns, fourni par l'air, selon d'autres, et par l'un et l'autre de ces moyens, si l'on en croit une troisième classe de physiciens, sa véritable origine étoit encore très-obscure. L'Auteur examine chacune de ces opinions en particulier, et prouve, par ses expériences, que le charbon n'est pas puisé dans la terre pour servir à la nutrition des plantes, puisqu'elles végètent très-bien dans des substances, dans lesquelles on ne peut en supposer ; ce que confirme l'inspection de ces arbres souvent très-élevés et chargés de fruits, qui croissent et se succèdent sur des rochers ou de vieilles murailles, privées entièrement de terre végétale, ces vastes forêts dont le sol

est un sable pur qui s'étend bien au-delà des racines.

Quant à l'opinion qui considère la quantité peu considérable d'acide carbonique, contenu dans l'atmosphère, comme la source du charbon dans les végétaux, elle ne paroît pas suffisamment prouvée par les expériences de M. de Saussure, qui en est l'auteur. Ce savant physicien fit croître des plantes dans une atmosphère en contact avec la chaux vive ; elles ne tardèrent point à périr ; ce qu'il attribue à l'absorption de l'acide carbonique par la chaux. M. Braconnot s'est assuré que ce n'était pas seulement la privation de l'acide carbonique qui faisait périr les plantes, mais bien la chaux qui, susceptible de se volatiliser à une température assez basse, laisse émaner, ainsi que les autres alcalis, des effluves mortels pour les végétaux, de même que l'on voit le mercure, les vernis et les plâtres nouveaux nuire aux personnes qui habitent les appartemens qui en contiennent.

L'expérience de M. de Saussure ne pouvant ainsi prouver l'influence de l'acide carbonique dans la végétation, M. Braconnot se croit fondé à conclure que le charbon est formé de toutes pièces dans cette opération. Je me procurai, dit-il, de très-grands bocaux de verre blanc, dont la plupart étoient carrés ; je remplis une partie de leur capacité avec du sablon très-fin et blanc, humecté légèrement avec de l'eau distillée, après avoir eu soin de le dépouiller de tout le calcaire qu'il pouvoit contenir, en le lavant avec de l'acide muriatique affoibli ; le reste de la capacité de ces vases étoit occupé par de l'air atmosphérique privé d'acide carbonique. Je semai 460 graines de moutarde blanche, et, après avoir fermé exactement ces vases, qui étoient au nombre de six, ils furent placés à quelques pouces

de profondeur dans un sol humide : moyennant une douce chaleur, la végétation ne tarda pas à s'établir et à donner beaucoup de verdure. Après un mois et demi de végétation, mes plantes furent retirées de leurs prisons; je les lavai avec un soin extrême, et les fis sécher; dans cet état elles pesoient 9 grammes. Je remplis de ces plantes une fiole à médecine, terminée par un tube étroit; cette fiole fut exposée par degrés à une forte chaleur, et j'obtins par ce moyen 4,8 grammes de charbon qui pouvoit encore contenir un peu de sable; je l'incinérai, il me donna une cendre extrêmement alcaline, du poids de 3,3 grammes; il y avoit donc un gramme et demi pour le carbone pur. Ensuite je distillai dans un très-petit vase 460 grains de moutarde blanche, et il ne resta de cette graine hydrogénée que 0,4 grammes de charbon qui perdit à la calcination près de la moitié de son poids.

Il résulte de-là que les 460 graines de moutarde ont acquis dans des vases clos plus d'un gramme de carbone pur, et que ce carbone paroît visiblement avoir été formé de toutes pièces aux dépens de l'eau et probablement de la lumière. Cette expérience est appuyée de faits géologiques qui tendent à prouver l'insuffisance de l'infiniment petite quantité d'acide carbonique contenue dans l'atmosphère, pour expliquer la fécondité étonnante des végétaux, ainsi que la production de ces amas immenses de bitume et de bois fossiles qui portent encore l'empreinte de leur nature végétale, et que l'on trouve accumulés avec profusion dans le sein de la terre.

D'après les différens faits contenus dans le mémoire de M. Braconnot, l'oxigène, l'hydrogène et le feu seroient les premiers principes dont les combinaisons diverses auroient servi à la composition de l'univers; les êtres organisés

seroient considérés comme les instrumens inimitables de ces combinaisons de la nature.

L'immortel Buffon, privé du flambeau de l'expérience, mais entraîné par son génie, avoit aussi vu que c'est principalement par l'intermède de l'eau et des êtres organisés, que se forment ces lits immenses de terre calcaire, si universellement répandus, et composés des débris entassés de cette multitude de corps marins, qui naissent, croissent, se multiplient, périssent et se décomposent au fond des eaux.

M. Braconnot, dont le goût pour la Physique végétale et la Botanique, le porte à examiner les propriétés utiles dans les plantes, a lu un mémoire sur le Phytolacca ou Raisin d'Amérique. Son travail est divisé en quatre paragraphes : dans le premier, il traite de l'incinération du Phytolacca, où il a découvert une quantité d'alcali, telle qu'une portion de la tige de cette plante exposée à la flamme d'une bougie, donne une cendre qui se fond en globules et produit sur la langue la même impression que la potasse.

Quatre tiges ligneuses de cette plante, pesant après la dessication 4,4 hectogrammes, ont donné par l'incinération, 28 grammes de matières salines, formés de 17 grammes et demi de potasse pure et caustique, 0,55 grammes d'acide muriatique et de l'acide carbonique.

La partie insoluble à l'eau a fourni 13 grammes de carbonate de chaux, 0,4 grammes de silice et une quantité inappréciable de carbonate de magnésie : d'où il résulte qu'un quintal de cendres de phytolacca pourroit produire soixante-six livres, dix onces, cinq gros de carbonate alcalin desséché presque pur. Ce qui rend cette cendre beaucoup plus précieuse que certaines potasses du commerce, et notamment celle des Vôges, qui ne contient

au quintal que 35 livres d'alcali réel, tandis que la cendre fondue de Phytolacca pourroit en produire près de 42 livres. Cette plante offrira donc désormais, dit l'Auteur, une ressource féconde pour récolter abondamment la potasse, dont l'énorme consommation fait de plus en plus sentir le besoin.

Il étoit naturel de penser que cette grande quantité d'alcali étoit saturée par un acide végétal ; la recherche de cet acide fait l'objet du second §. Il suffit, pour l'obtenir, de verser dans la décoction de Phytolacca du nitrate de plomb, ce sel y forme un précipité extrêmement abondant, qui traité avec le quart de son poids d'acide sulfurique étendu d'eau, a donné un acide incrystallisable. Cet acide se rapproche de l'acide malique, il en diffère cependant par les précipités qu'il forme avec la chaux et le plomb, qui tous sont insolubles dans le vinaigre distillé. Depuis la publication de ces expériences faites sur la fin de l'automne, l'Auteur les a recommencées un peu avant la floraison de la plante, et a obtenu un acide crystallisé en aiguilles très-reconnoissables pour l'acide oxalique. Il paroîtroit donc que les progrès de la végétation ont fait perdre à cet acide une partie de son oxigène, en augmentant la proportion du carbone; ce qui en a changé les propriétés.

Dans le troisième §. M. Braconnot examine le suc exprimé des baies de Phytolacca, dont la couleur pourpre est extrêmement éclatante, mais sans solidité. Ce suc a une saveur douceâtre qui laisse dans la bouche un sentiment d'acreté, il n'est nullement acide; mais abandonné à une douce température, il passe rapidement à la fermentation vineuse et peut donner de l'eau-de-vie ou du vinaigre.

Quelques gouttes d'eau de chaux ajoutées au suc de

Phytolacca en changent soudain la couleur pourpre en une belle couleur jaune qu'un atome d'acide rétablit promptement dans son premier état; il en est de même de l'acide carbonique de l'urine, de l'hydrogène sulfuré et même de l'eau.

Si la liqueur est assez foncée pour pouvoir en tracer des caractères, il suffit de souffler sur le papier pour voir changer l'écriture jaune en pourpre. Ce phénomène a lieu aussi, mais d'une manière moins rapide, par l'exposition à l'air, à raison de la petite quantité d'acide carbonique qui s'y trouve.— La liqueur jaune de Phytolacca, d'une délicatesse beaucoup plus exquise, que toutes celles employées pour constater l'acidité, s'altère avec une extrême promptitude; quelques heures suffisent pour détruire une partie de sa sensibilité, et au bout de quelques jours, elle se décolore et perd entièrement ses propriétés. La chaux, les alcalis caustiques changent la teinture pourpre de Phytolacca en jaune; l'acide muriatique oxigéné l'anéantit entièrement; le muriate d'étain en précipite toutes les parties colorantes et donne une laque tirant sur le lilas. L'alun n'y produit rien de sensible, le nitrate de plomb y forme un précipité, couleur lie de vin.

Le principe colorant du Phytolacca ne résulte point, comme cela a lieu dans plusieurs végétaux, de l'altération d'un autre principe colorant par un acide; car si on change en jaune le suc pourpre par l'ammoniaque, et que l'on en imprégne de la toile, exposée ensuite à une douce température, la couleur purpurine reparoît avec tout son éclat, à mesure que l'ammoniaque se volatilise.

Cette couleur diffère ainsi de celle que l'on connoît dans quelques autres fruits, tels que la prune, la cerise, dont le suc rouge devient vert par l'addition des alcalis,

d'après M. Guyton. Elle paroît avoir de l'analogie avec celle du raisin ; car l'eau de chaux fait tourner en jaune le vin rouge ; ce qui détermine les Portugais à faire usage du suc pourpre de Phytolacca pour donner aux vins une couleur plus foncée.

Dans le quatrième et dernier §, M. Braconnot expose les propriétés économiques et médicales (1) du Phytolacca, ainsi que sa culture, qui n'a fait jusqu'à présent qu'un objet d'agrément, mais qui pourra devenir d'une grande utilité, d'après les propriétés qu'il a découvertes dans cette plante.

Minéralogie.

Un minéral trouvé aux fonds Saint-Barthélemy près de Nancy a fait l'objet des recherches de M. Braconnot. Cette substance est en masses arrondies, caverneuses dans quelques endroits, d'une couleur noire et d'une dureté assez grande pour rayer le verre et pour donner des étincelles au briquet. Sa cassure est conchoïde et vitreuse ; elle fait mouvoir assez fortement l'aiguille aimantée.

L'analyse de ce minéral a donné pour résultat :

Silice.	26, 92.
Fer métallique. . .	57, 47.
Chaux.	10, 57.
Perte.	4, 77.
TOTAL. . .	100, 00.

Il est assez vraisemblable que le fer est dans ce minéral à l'état métallique, ou du moins uni à une si

(1) La même plante a été le sujet d'un mémoire inséré dans les Annales de Montpellier par notre collégue VALENTIN.

faible dose d'oxigène qu'elle n'est pas suffisante pour empêcher l'eau d'être décomposée lorsqu'on traite ce fossile par l'acide muriatique ; ce qui l'exclut des variétés nombreuses d'hématites avec lesquelles il a d'ailleurs de l'analogie. Un autre caractère bien prononcé qui l'en éloigne, est sa poussière noire qui annonce le fer très-près de l'état métallique ou tout au plus à l'état d'oxidule, tandis que les hématites où le fer est toujours élevé au maximum, présentent constamment une poussière rouge ou jaune qui décèle la suroxidation du fer.

M. Valentin a adressé à la société une notice sur le platine des mines de *Choco* et de Saint-Domingue. Il y a quinze ans que ces dernieres avoient été annoncées aux savans ; mais on avoit conservé des doutes sur leur existence, ainsi que de celles qu'on prétendoit avoir trouvées en Sibérie. Cependant M. Valentin donne plusieurs détails qui confirment ce que l'on avoit dit sur les mines de platine de Saint-Domingue. C'est principalement dans la partie occupée autrefois par les Espagnols, dans les montagnes primitives et secondaires de *Puerta plata*, de *Monte-Christo*, de *Cibao* et de *Lomas-Pelades*, que l'on trouve ce métal mêlé avec de l'or et du sable ferrugineux.

La société des sciences et arts du Cap s'étoit déjà occupée de cette partie minéralogique, et elle savoit que les ruisseaux et les rivières qui tirent leur source des montagnes que nous venons de nommer, charient, dans les vallées du voisinage, des paillettes d'or et de platine. Depuis la destruction de cette société, M. Giroud semble avoir mis la dernière évidence à ces observations ; il a pareillement trouvé le platine dans les ravines du *Dondon*, à six lieues du Cap Français, dans le voisinage de *Saint-Raphaël*, etc.

A cette notice en est jointe une autre sur le Macpalxochitl, arbre des plus singuliers que l'on connoisse, et dont Clavigero a parlé dans l'Histoire du Mexique, mais qui est encore très-peu connu et sur lequel on doit attendre les éclaircissemens recueillis par M. Humbold.

Physiologie, Optique.

Dans un premier mémoire sur la double vision, M. Haldat avoit ramené les phénomènes singuliers qui en font l'objet, aux lois générales de la vision, en y appliquant la théorie des points de correspondance. Ces points de la rétine, ou plutôt leurs relations, l'influence qu'ils peuvent exercer sur la vision simple, sont le sujet d'un nouvel écrit dans lequel l'auteur a cherché à éclaircir plusieurs questions relatives à la vision. La plus légère attention donnée aux fonctions de l'œil, a dû apprendre depuis long-temps aux physiologistes que, pour que la double impression simultanée d'un même objet produise une perception unique, il doit régner entre ces organes certaines relations. L'admirable sympathie qui existe entre les muscles moteurs des yeux, et dirige constamment ces organes de la même manière; l'impossibilité où l'on est de les disposer simultanément dans des directions différentes, auroient suffi pour leur faire connoître que certaines parties de la rétine sont destinées à être affectées simultanément, si les lésions qui troublent cet ordre et la plus simple expérience ne suffisoient pour nous en instruire. Aussi s'est-on accordé à reconnoître unanimement la nécessité de cette correspondance entre les parties de la rétine qui reçoivent simultanément l'impression de la double image.

Mais en quoi consiste cette correspondance ? Peut-elle s'établir entre des points pris dans toute l'étendue de la rétine, entre plusieurs, ou entre deux seulement ? M. Haldat a cherché à résoudre ces questions par l'expérience. Le moyen qu'il a employé consiste à produire un strabisme artificiel, en changeant, par des moyens mécaniques, par la pression, par l'application méthodique d'un spéculum, la direction ordinaire des axes optiques. La double image produite par ce changement, modifiée dans sa position, a servi, avant de traiter le fond de ce sujet, à discuter la question du lieu de l'image, et à prouver, contre l'opinion de plusieurs physiologistes : premièrement, que le sommet de l'axe visuel ou pôle optique n'est pas le seul point de la rétine qui puisse être affecté, puisqu'on a une double image du même objet par le trabisme artificiel ; secondement, que le point de cet axe ou la zone polaire peut aussi devenir accidentellement le lieu de l'image ; et comme un objet lumineux, placé dans une direction oblique à l'axe visuel, ne cesse d'être absolument visible que lorsqu'il fait, avec cette ligne, un angle de 60°. à 70°., on en conclut que la nature n'a pas donné inutilement à la rétine l'étendue que nous lui connaissons, puisqu'elle peut recevoir l'impression de l'image et en transmettre la perception dans la plus grande partie de son étendue. La comparaison des images reçues obliquement, a prouvé de plus quant à leur vivacité, non-seulement, que la rétine est impressionnable dans la plus grande partie de son étendue, mais encore qu'à une petite distance du pôle optique, la différence dans cette sensibilité n'est pas très-grande ; de sorte qu'une obliquité de 20°. à 25°. dans la direction des rayons, ne produit pas une différence sensible dans la vivacité de

l'impression ; d'où l'on a conclu que l'étendue du champ de la vision distincte est beaucoup plus grande que celle qui lui a été assignée par M. T. Young, dans les Transactions Philosophiques de la Société Royale de Londres.

Passant ensuite à la question principale, la détermination distincte de la vision simple, l'auteur prouve encore par le strabisme artificiel que, si la nature a donné une certaine étendue au champ de la vision distincte, elle n'a pas non plus restreint à des points mathématiques les parties de la rétine, qui, soumises à l'impression double et simultanée d'un même objet, peuvent en donner une perception simple. Le champ qui comprend ces points de correspondance est cependant beaucoup plus resserré que celui de la vision distincte. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il paroît circonscrit par une ellipse et non par un cercle, comme il était assez simple de l'imaginer. Cela se déduit de ce que l'obliquité des axes optiques doit être plus grande pour produire le même écartement de la double image dans un sens que dans un autre ; et comme cet écartement s'est trouvé devoir être environ trois fois plus grand verticalement qu'horizontalement, le champ de la vision simple se présente ainsi comme limité par une ellipse, dont le grand axe a environ 8 millimètres et le petit 2 millimètres 33.

Les expériences du strabisme artificiel dans lesquelles l'œil changé, non-seulement dans sa position, mais encore dans sa forme, n'a cependant donné aucun signe de décomposition de la lumière, ont conduit l'auteur à quelques réflexions sur la perfection du système achromatique de cet organe, qu'il a déduite de la comparaison de ses effets avec ceux des instrumens de l'art les plus parfaits. La nullité de l'influence exercée sur la pro-

priété achromatique de l'œil, par la grandeur de l'ouverture de la pupille, par les changemens dans la figure de la cornée, par l'obliquité des rayons, ont servi à prouver la solidité d'une opinion établie par Euler, et adoptée par tous les physiciens, avant que M. T. Young eût soutenu la thèse contraire dans les Transactions Philosophiques, etc. Cette théorie nouvelle est devenue le sujet d'un mémoire supplémentaire dans lequel M. Haldat, après avoir payé au savant Anglais le tribut d'éloges qui lui est dû, a discuté les argumens opposés à l'opinion qu'il embrasse : aux preuves expérimentales, il oppose d'autres expériences, aux théories, des théories contraires; il indique l'influence de causes étrangères dans les expériences, par lesquelles M. Young a cru découvrir l'imperfection du système achromatique de l'œil. Enfin, après des détails que ne comporte pas un simple extrait, il termine ainsi :

« La perfection du système achromatique de l'œil me » parait donc suffisamment démontrée. Et comme cette » perfection résulte de l'exacte proportion entre les cour» bures des lentilles, des ménisques, solides ou fluides, » dont cet organe est composé et la force réfringente » de ces substances, on ne peut douter qu'une imitation » plus exacte de la structure de l'œil, ne procure à l'art » des instrumens plus parfaits encore. Les travaux de » M. Rochon, ceux du Docteur Blair, qui, par une » combinaison ingénieuse de ménisques, de glaces et de » liqueurs, enfermées entre eux, est parvenu à former » des instrumens parfaitement achromatiques, donnent les » plus heureuses espérances pour le succès de cette en» treprise. Le chevalier Chenwix et notre collègue » Nicolas nous ont fait connoître la nature chimique » des humeurs de l'œil. Qu'un nouveau Petit, qu'un

» autre Zinn réunissent leurs efforts à un Emule d'Euler, » pour déterminer avec précision les formes, les den- » sités, les forces refringentes et dispersives des hu- » meurs de l'œil; alors aidé de ces secours, quelque Dol- » lond moderne perfectionnera les instrumens achroma- » tiques ».

Médecine et observations médicales.

M. le docteur VALENTIN, résidant à Marseille, au zèle duquel l'Académie doit chaque année de nouvelles productions, a envoyé sur l'hydrophobie, un écrit dans lequel il a rassemblé plusieurs faits propres à éclairer le traitement de cette horrible maladie, contre laquelle il y a encore si peu de moyens dont l'efficacité soit universellement avouée. Il a rapproché, comparé et discuté les différentes méthodes curatives que l'on a proposées, et que l'on peut diviser en traitement externe, interne, ou mixte. Dans les traitemens externes, il a compté celui par le Meloé-Prescarabe et la Bella-donna, dont l'expérience n'a pas confirmé la réputation extraordinaire. Les pilules de cantharide et de cannelle, le remède de Verlhoff, composé également de ces insectes, de mercure doux et de camphre, dont l'usage paroît avoir été, dans quelques circonstances, couronné de succès, et dont la puissance perturbatrice annonce qu'on peut en attendre de grands effets, ne lui paroissent assurer une cure radicale qu'autant qu'elle sont accompagnées de remèdes externes. L'ammoniaque et l'opium proposés par Sultz contre le tétanos et par analogie contre la rage, sont renvoyés avec raison dans la même classe, ainsi que les alkalis caustiques et les acides donnés intérieurement.

Les remèdes externes sont très-nombreux et très-variés : les bains froids et chauds, les bains de mer dans lesquels on jète inopinément le malade, les bains alkalins, paroissent avoir été utiles dans quelques circonstances ; mais, comme tous les moyens généraux, ils ont manqué dans un plus grand nombre d'autres. Les frictions mercurielles ont été vantées avec raison par plusieurs praticiens célèbres. Le professeur Anselin a présenté à l'Académie de Turin, un hydrophobe guéri par l'application du galvanisme. M. Gauchi, maire de Béonte, a cherché à rendre à la morsure de la vipère proposée contre la rage, la réputation que quelques faits équivoques ou peu favorables lui avoient ôtée. L'inoculation du virus de la vipère, qu'il dit avoir la propriété de préserver de la rage les animaux qui l'ont subie préalablement à la morsure hydrophobique, offriroit une méthode prophylactique bien précieuse, si l'observation en confirmoit l'efficacité.

Mais de toutes les méthodes externes, celle qui consiste à exciter dans la partie infectée une exaltation de l'énergie vitale, capable de détruire les effets du virus, paroît la plus avantageuse. Soit que ce poison soit expulsé par la suppuration que l'on détermine, soit que l'exaltation vitale, produite par l'enflammation qu'on excite subitement, rende la partie impropre à être affectée par d'autres stimulans ; il est certain que les traitemens les plus heureux ont été fondés sur ces moyens, qui paroissent d'autant plus précieux qu'ils produisent plus promptement une inflammation violente dans la partie. Les scarifications, les rubéfians, les épispastiques, les escarotiques et le cautère actuel offrent une classe de moyens qui agissent d'une manière analogue, mais dans lesquels notre collégue distingue spécialement le cautère

actuel. Les nombreux succès obtenus par l'application de ce remède ne laissent aucun doute qu'on ne doive y recourir, non-seulement quand la morsure est récente et qu'aucun symptôme d'infection générale ne s'est manifesté, mais encore lorsque la morsure est déjà ancienne et que quelques symptômes fâcheux ont paru. A l'appui de cette assertion, M. Valentin rapporte que l'ustion, connue des sauvages de l'Amérique avant qu'ils aient pu l'apprendre des Européens, semble indiquée par la nature même ; il en confirme les avantages par trois observations pratiques. Dans les deux premières, les malades cautérisés, peu de temps après la morsure, guérissent complètement, quoiqu'il ne puisse rester aucun doute sur la cause de l'infection réelle, les chiens dont ils avoient été mordus étant morts de la rage, après l'avoir communiquée à d'autres animaux. Le troisième malade dont la plaie fut traitée par les scarifications, les épispastiques et les frictions mercurielles seulement, a péri de l'hydrophobie, malgré la régularité du traitement. Une méthode fort extraordinaire, rapportée par l'auteur, est celle proposée par le docteur Physck, résidant à Philadelphie. Persuadé que la mort des hydrophobes est l'effet de la suffocation produite par la constriction spasmodique de la glotte, ce médecin a conseillé l'arngotomie pratiquée quelquefois en Europe contre l'angine inflammatoire et suffocante. L'examen des cadavres de personnes mortes de la rage, dans lesquels il a trouvé la glotte prodigieusement rétrécie, l'ont conduit à cette opinion. Après quelques observations sur l'innocuité de la chair des animaux morts de la rage, pris comme alimens, et sur la rage traumatique, ou produite par les lésions faites par des animaux non enragés, mais qui ont blessé dans un violent accès

de colère, sur l'inoculation du virus rabique, notre collégue conclut en faveur du cautère actuel, qui, dans toutes les circonstances, doit être appliqué avec promptitude et avec courage. Il admet les remèdes internes et le traitement mixte ; mais il ne donne à ces moyens qu'une place secondaire, qui les fait considérer comme douteux s'ils ne sont employés concurremment avec le feu.

M. Vimont, Docteur en médecine à Château-Salins, a présenté, pour lui servir de titre d'admission, un essai sur les phlegmasies du système muqueux. L'étude de cette classe importante d'affections morbifiques, rappelée à ses véritables principes par les travaux de MM. Bichat et Pinel, a reçu, dans cet ouvrage, des développemens importans. Un rapprochement exact de ces diverses affections, relativement à leurs symptômes, à leurs causes et à leur traitement ; une classification méthodique, des descriptions claires, et une étiologie basée sur les connaissances physiologiques et pathologiques les plus certaines et sur-tout les plus propres à conduire à une pratique sage dans le traitement de ces maladies, caractérise ce travail, dont M. Lamoureux a rendu compte à l'Académie.

M. Vimont a divisé son traité en trois parties. La première comprend des notions d'anatomie générale et de physiologie, sur les membranes muqueuses, présentées par Bichat, comme formant un système doué d'une organisation et de propriétés communes. Il les considère prinpalement sous le rapport des influences sympathiques qu'elles exercent les unes sur les autres, qu'elles exercent sur d'autres organes, et que ces organes peuvent exercer sur elles, et relativement aux modifications que ces influences apportent dans les affections morbifiques

de ce système. L'inflammation spéciale des membranes muqueuses, qui, selon l'auteur, constitue le type de toutes les affections catharrales, offre des développemens dans lesquels, abandonnant les théories mécaniques ou chimiques, il présente cette affection comme le produit de l'exaltation accidentelle des forces vitales dans la partie affectée. Un article est consacré à rassembler les traits principaux de la doctrine d'Hippocrate sur les maladies catharrales. Les citations nombreuses et bien choisies, que M. Vimont a rassemblées et rapprochées, sont plus que suffisantes pour venger le père de la médecine, de l'assertion hazardeuse de ceux qui prétendroient encore que ce grand homme a ignoré cette classe de maladies, et pour prouver que, quoiqu'il en ait donné une étiologie fausse, il n'en a pas moins fourni à l'art des principes certains pour leur traitement, puisqu'il en a décrit avec exactitude la marche et la terminaison.

La seconde partie est consacrée à la description des phlegmasies des différentes parties de la première membrane générale ou gastro-pulmonaire. L'ophtalmie, le corysa, la péripneumonie catharrale, l'angine, l'otite, le croup aigu, la dyssenterie, forment autant de tableaux nosolosiques dans lesquels sont rassemblés les symptômes, les causes et la méthode curative, propre à ces diverses maladies.

La troisième partie renferme, d'après le même plan, la description des maladies de la seconde membrane générale ou génito-urinaire, du catharre utérin, du catharre de la vessie, et principalement de la phlegmasie de l'uretre par cause syphillique. L'ouvrage est terminé par des réflexions judicieuses sur l'influence morbifique de l'air et des changemens qui ont lieu dans ses propriétés physiques, sur le mode de vie des membranes

muqueuses, sur la complication gastrique qui accompagne leurs affections, et sur les causes diverses qui peuvent altérer les fonctions de la seconde membrane générale.

M. Haldat a communiqué à la société l'observation du traitement d'une surdité par le galvanisme. Le sujet de cette observation est un militaire dont la sensibilité de l'organe de l'ouie, lésée par l'explosion de l'artillerie, l'avoit réduit au point de n'entendre absolument rien de l'oreille gauche, et d'avoir besoin d'un cornet acoustique pour distinguer, de la droite, les sons articulés à voix haute. Le malade fut soumis à l'action d'une pile, composée de disques de cuivre et de zinc, de 15 lignes de diamètre, dont les deux piles, armées de fils métalliques, enveloppées de coton à leur extrémité, furent introduites dans l'une et l'autre oreille, après avoir été préalablement humectées de muriate d'ammoniaque. Le nombre des couples, porté à huit seulement, en commençant, fut augmenté successivement jusqu'à 27. Après avoir fait éprouver au malade des sensations, dont la description offre un exemple remarquable des rapports erronés que nous font nos sens modifiés par des moyens auxquels ils ne sont pas accoutumés, et après 40 jours d'expériences continues, il se trouva en état d'entendre de l'oreille droite, sans cornet, et de l'oreille gauche, avec cet instrument. L'auteur accompagne cette observation de réflexions sur les avantages du galvanisme dans certaines affections, et sur les moyens de le rendre plus utile aux malades.

M. le Docteur Serrières a recueilli l'observation d'une maladie très-rare, que lui a offerte sa pratique dans le courant de cette année, et dont l'histoire a attiré l'attention du public. François Pétin qui en fait le

sujet, étoit un homme de 45 ans, d'un tempéramment bilieux; il avoit joui d'une assez bonne santé jusqu'à l'âge de 25 ans, quoiqu'il fût sujet à la constipation. A 36 ans, il eut une maladie durant laquelle il éprouva des douleurs d'entrailles extrêmement vives avec délire; depuis ce temps les digestions devinrent laborieuses et furent accompagnées de flatuosités, de mal-aises, de crampes, qui à la longue le réduisirent dans un état extrême de maigreur, état contre lequel plusieurs médecins employèrent inutilement des purgatifs, des antelmintiques, des stomachiques. Les douleurs augmentant de plus en plus, elles étoient devenues insupportables au malade, lorsqu'il consulta M. Serrieres, dans le courant de janvier 1806.

La maigreur du sujet, l'amaigrissement de la face, la dilatation des pupilles, le sentiment d'astriction au gosier, l'odeur forte de l'haleine, les douleurs vives à la région ombilicale, la sensation que le malade disoit éprouver et qui lui sembloit être produite par un animal dont il sentoit les mouvemens, la boulimie, l'anorexie, les palpitations du cœur et plusieurs autres symptômes, ayant fait présumer la présence d'un corps étranger animé, le malade fut palpé, et le bas-ventre se trouva en bon état; ce qui fit regarder la maladie comme occasionnée par le tœnia. Différens moyens furent employés pour l'expulser; mais au lieu d'un tœnia, François Pétin, rendit à la suite du traitement, une quantité immense de matières putréfiées dont l'origine animale ne pouvoit être méconnue. On y distinguoit des masses qui avoient l'aspect musculaire, membraneux, et ressemblaient à des tubes artériels; une immense quantité d'écailles semblables à celles des serpens, de 5 à 6 lignes de diamètre; enfin, ce qui est plus remarquable encore, une enveloppe

membraneuse, coriace, analogue à une peau de reptile, dont un fragment considérable avoit conservé sa forme annulaire et ses écailles. Après ces évacuations, le malade se trouva mieux pendant quelque temps ; mais deux mois après, à la suite de l'usage des eaux minérales et d'un effort qui donna lieu à une hernie étranglée, les douleurs reparurent, le ventre, touché de nouveau, offrit des duretés dans différentes parties, et le mal augmentant progressivement, le malade périt au milieu de douleurs atroces, et après avoir parcouru tous les symptômes qui accompagnent le squirre du pylore et l'entérite chronique.

L'ouverture du cadavre présenta les altérations les plus singulières. Le péritoine, squirreux dans toute son étendue, avoit soudé ensemble tous les viscères et toutes les parties du tube intestinal ; l'épiploon roulé sur lui-même, étoit changé en un cylindre solide, très-dur, de six pouces de longueur, dont toute l'extrémité s'étoit engagée dans l'anneau inguinal du côté droit ; le pylore étoit squirreux et dilaté excessivement ; enfin une lymphe rougeâtre et ichoreuse baignait tous les organes ainsi altérés.

Comme cette maladie est divisée en deux périodes, l'une antérieure, l'autre postérieure à l'expulsion du corps étranger, et que ces deux périodes dépendent évidemment l'une de l'autre ; le corps étranger se présente comme la cause primitive et commune de tous les accidens ; la recherche de cette cause a spécialement occupé notre collègue. Sans se laisser entraîner au merveilleux que les hommes étrangers à l'art ont vû dans cette maladie, sans s'armer de ce scepticisme orgueilleux dont on voit la médiocrité se masquer si souvent, il a discuté les faits, il a comparé les circonstances qui ont

accompagné cette singulière maladie à celles qui ont avec elle le plus d'analogie, et n'a pu se refuser, quelque extraordinaire cela puisse paroître, à reconnoître, pour cause commune de tous les accidens, l'existence d'un corps étranger vivant, qui auroit existé dans le tube intestinal antérieurement au traitement et dont la présence a causé des lésions qui sont devenues mortelles. Il a peu insisté sur la recherche de l'espèce à laquelle on doit rapporter cet être; cependant les caractères du reptile, sont ceux qui lui ont paru avoir le plus d'analogie, avec les débris échappés à la digestion. Ce corps étranger n'étoit pas la membrane muqueuse des intestins, ainsi que le prétendoient des médecins qui n'avoient point suivi la marche de la maladie, puisque l'autopsie cadavérique l'a offerte dans toute son intégrité; c'étoit encore moins la matière muqueuse qui produit quelquefois des congestions solides et creusées en forme de tuyaux; puisque le corps étranger étoit composé d'écailles et de chair musculaire; enfin ce n'étoit ni végétation polypeuse, ni excroissance fongueuse. Afin de répandre sur ce sujet toute la lumière dont il est susceptible, l'Auteur a rassemblé un grand nombre de faits analogues : les ouvrages des anciens et des modernes, les recueils académiques, les journaux de médecine ont été compulsés, et les observations rapportées ont prouvé non-seulement que l'observation dont il est ici question n'est pas incroyable, mais même que les faits de ce genre ne sont pas aussi rares que leur bisarrerie apparente semble l'indiquer.

La Rougeole, qui a régné si long-temps cette année dans notre ville, a été le sujet d'un mémoire dans lequel M. Serrières a rassemblé tout ce qui peut éclairer la théorie de cette maladie, et perfectionner la méthode de

membraneuse, coriace, analogue à une peau de reptile, dont un fragment considérable avoit conservé sa forme annulaire et ses écailles. Après ces évacuations, le malade se trouva mieux pendant quelque temps; mais deux mois après, à la suite de l'usage des eaux minérales et d'un effort qui donna lieu à une hernie étranglée, les douleurs reparurent, le ventre, touché de nouveau, offrit des duretés dans différentes parties, et le mal augmentant progressivement, le malade périt au milieu de douleurs atroces, et après avoir parcouru tous les symptômes qui accompagnent le squirre du pylore et l'entérite chronique.

L'ouverture du cadavre présenta les altérations les plus singulières. Le péritoine, squirreux dans toute son étendue, avoit soudé ensemble tous les viscères et toutes les parties du tube intestinal; l'épiploon roulé sur lui-même, étoit changé en un cylindre solide, très-dur, de six pouces de longueur, dont toute l'extrémité s'étoit engagée dans l'anneau inguinal du côté droit; le pylore étoit squirreux et dilaté excessivement; enfin une lymphe rougeâtre et ichoreuse baignait tous les organes ainsi altérés.

Comme cette maladie est divisée en deux périodes, l'une antérieure, l'autre postérieure à l'expulsion du corps étranger, et que ces deux périodes dépendent évidemment l'une de l'autre; le corps étranger se présente comme la cause primitive et commune de tous les accidens; la recherche de cette cause a spécialement occupé notre collègue. Sans se laisser entraîner au merveilleux que les hommes érrangers à l'art ont vû dans cette maladie, sans s'armer de ce scepticisme orgueilleux dont on voit la médiocrité se masquer si souvent, il a discuté les faits, il a comparé les circonstances qui ont

accompagné cette singulière maladie à celles qui ont avec elle le plus d'analogie, et n'a pu se refuser, quelque extraordinaire cela puisse paroître, à reconnoître, pour cause commune de tous les accidens, l'existence d'un corps étranger vivant, qui auroit existé dans le tube intestinal antérieurement au traitement et dont la présence a causé des lésions qui sont devenues mortelles. Il a peu insisté sur la recherche de l'espèce à laquelle on doit rapporter cet être; cependant les caractères du reptile, sont ceux qui lui ont paru avoir le plus d'analogie, avec les débris échappés à la digestion. Ce corps étranger n'étoit pas la membrane muqueuse des intestins, ainsi que le prétendoient des médecins qui n'avoient point suivi la marche de la maladie, puisque l'autopsie cadavérique l'a offerte dans toute son intégrité; c'étoit encore moins la matière muqueuse qui produit quelquefois des congestions solides et creusées en forme de tuyaux; puisque le corps étranger étoit composé d'écailles et de chair musculaire; enfin ce n'étoit ni végétation polypeuse, ni excroissance fongueuse. Afin de répandre sur ce sujet toute la lumière dont il est susceptible, l'Auteur a rassemblé un grand nombre de faits analogues : les ouvrages des anciens et des modernes, les recueils académiques, les journaux de médecine ont été compulsés, et les observations rapportées ont prouvé non-seulement que l'observation dont il est ici question n'est pas incroyable, mais même que les faits de ce genre ne sont pas aussi rares que leur bisarrerie apparente semble l'indiquer.

La Rougeole, qui a régné si long-temps cette année dans notre ville, a été le sujet d'un mémoire dans lequel M. Serrières a rassemblé tout ce qui peut éclairer la théorie de cette maladie, et perfectionner la méthode de

celles que doit s'imposer le praticien dont il a tracé le tableau ; elle doit être précédée de celle de la topographie des lieux où il vient exercer. « Qu'il se pénètre, » dit-il, de l'incomparable traité des airs, des eaux et » des lieux du père de notre art. Il trouvera, dans cet » écrit immortel, des vérités d'observation qui, dans » tous les temps et dans tous lieux, lui serviront de » guide et le préserveront des prestiges de l'imagination » et des erreurs qui les accompagnent. » Il termine cette seconde partie par l'énumération des observations qui doivent servir de base à une bonne topographie.

La troisième est consacrée à la description de la constitution médicale des quatre derniers mois de 1806, et des neuf premiers de 1807. Après avoir rappelé les résultats généraux des observations météorologiques, recueillies par M. Vautrin ; il trace, comme il suit, le tableau des maladies qui ont régné durant cette période. Pendant l'automne de 1806, fièvres intermittentes, simples et ataxiques, affections gastriques, péripneumonies bilieuses et catharrales, fièvres pituiteuses et bilieuses, rhumatismes aigus et chroniques, enterites aiguës et compliquées de gastricité, quelques phlegmasies de la peau ; on a vu commencer les rougeoles et quelques petites véroles.

L'hiver et le printemps de 1807 ont offert des fièvres cérébrales chez les enfans, des intermittentes, suivies de boufissures, d'anasarque et d'ascite, dans les sujets de différens âges. Des rhumatismes aigus et chroniques, des erysipeles, des affections catharrales, des petites véroles, compliquées de fièvre adynamique et suivies de catastrophe. Les vaccinés ont été préservés ; les enfans de la classe indigente, qui ne se prête que difficilement à la méthode préservative, ont été fréquemment victimes. La

rougeole a régné épidémiquemant depuis le commencement de l'hiver jusqu'en Juillet ; elle a été fréquemment compliquée de gastricité ; elle n'a pas épargné les adultes, mais n'a pas été meutrière.

Les maladies, en Juin et Juillet, ont été les fièvres, la petite vérole, qui a régné épidémiquement et a été funeste à beaucoup d'enfans ; plusieurs vieillards ont été frappés d'apoplexie ; les affections catharrales, les erysipèles les diarrhées et les dyssenteries ont commencé ; on a observé quelques fièvres adynamiques, des ophtalmies et des timpanites.

Arts et Commerce.

M. Mandel, qui avait été chargé par le Conseil d'Agriculture, Arts et Commerce de ce département, d'examiner un savon qui se fabrique nouvellement dans notre ville, a communiqué le résultat des recherches qu'il a faites sur cette substance intéressante.

Après avoir donné une idée générale des savons, de la saponification et des propriétés chimiques de ces produits de l'art, il a comparé les propriétés physiques et chimiques du savon soumis à son examen avec celui de Marseille. Il résulte de son analyse, que le savon de Nancy est le résultat de la combinaison d'une graisse animale avec de la potasse. L'essai qu'il en a fait sur divers tissus de soie, de fil, de laine, de coton, lui a démontré que, malgré la différence des principes constituans, le savon de Nancy équivaut à celui de Marseille, pour décrasser les étoffes, les préparer aux teintureries, blanchir le linge, et que le seul inconvénient qu'il lui reconnoît, est de leur communiquer une odeur désagréable, qui exigerait de grands lavages pour être enlevée.

M. MANDEL a terminé son travail par l'examen comparatif des diverses espèces de savon du commerce ; il a exposé les causes qui déterminent les fabricans à en marbrer certaines espèces, la supériorité du savon blanc ; enfin, il a conclu que le savon du commerce doit être proscrit de la pharmacie pour l'usage intérieur, et remplacé par un savon plus soigné et fait à froid dans des vaisseaux de verre ou de porcelaine, etc.

Météorologie.

M. VAUTRIN qui avoit précédemment communiqué à la Société, dans un mémoire très-détaillé et très-riche en observations, le résultat général de ses travaux météorologiques, qui le porte à refuser à la lune l'influence que l'opinion commune et celle de quelques savans lui attribue sur les modifications de l'atmosphère et les phénomènes météorologiques, a soumis l'hypothèse de l'influence lunaire à une nouvelle épreuve, en comparant entr'eux les résultats de deux années de ses observations, séparés par la période de 19 ans, savoir, en 1787 et 1806, dans lesquelles les lunaisons, tombant, à quelques heures ou à quelques minutes près, aux mêmesé poques, auroient dû offrir au moins des ressemblances générales, si non, une identité parfaite. Mais bien loin que les jours ayent présenté les mêmes états de l'atmosphère, les saisons mêmes n'avoient aucune ressemblance. Les six premiers jours de Septembre ont été les seuls dans les deux années qui ayent eu quelque analogie.

Le résultat général des observations météorologiques que M. VAUTRIN a déposé dans les archives de l'Académie, est imprimé chaque année dans l'annuaire du Département.

LITTÉRATURE.

M. Justin Lamoureux a offert à l'Académie un manuscrit, intitulé : *Recherches sur l'abolition de la servitude en Europe et sur l'état des serfs au moyen âge*. Il annonce que ces recherches font partie d'un grand ouvrage sur l'influence de l'abolition de la servitude en Europe.

La même cause, dit M. Lamoureux, qui a disséminé les esclaves sur toute la surface de la terre, a également introduit la servitude en Europe. Il ajoute : cette cause n'est en dernier résultat que l'abus de la force ; en assigner une autre, ce serait creuser le tombeau de la liberté individuelle ; et il n'adopte pas l'influence que Montesquieu donne au climat sur l'origine de l'esclavage.

Quant à l'abolition de la servitude, M. Lamoureux dit : du premier affranchissement d'un esclave à la destruction totale de la servitude, l'intervalle est immense dans la marche des temps ; mais, dans l'enchaînement des causes morales, il n'est pas aussi grand qu'il le paroît ; et l'acte primordial de la manumission d'un serf renfermoit peut-être et préparoit l'abolition de l'esclavage. Dès qu'un heureux exemple démontra qu'on pouvoit récupérer la liberté, après l'avoir perdue, la force de l'opinion concourut avec les événemens pour délivrer les peuples du fléau de la servitude.

M. Lamoureux remarque avec beaucoup de vérité que le conflit de la puissance souveraine avec l'autorité seigneuriale concourut encore à adoucir la condition des esclaves. L'abaissement des grands vassaux rendit au domaine de la couronne sa prépondérance sur les autres fiefs, et au peuple une partie de son indépendance. Il cite une ordonnance de Philippe de Valois,

confirmée en 1350 par le roi Jean : *les ouvriers et monoyers de France sont délivrés eux, leurs femmes et leurs familles, francs et quittes de toutes tailles, impositions et servitudes.* Un des motifs de cet édit est assez remarquable ; *parce que lesdits ouvriers et monoyers sont ordonnés pour le commun prouffit de tout le peuple.*

M. Lamoureux s'est appliqué sur-tout à classer les différentes sortes d'esclaves dont parlent les auteurs du moyen âge. Une distinction qu'il regarde comme fondamentale, est entre les esclaves des Romains et ceux des Barbares ; il pense qu'elle n'a pas été sentie. Une autre division générale des esclaves du moyen âge est en *serfs de corps* et en *serfs de la glebe*, attachés, les premiers aux personnes, les seconds à la terre. La dénomination de *serfs* fut remplacée par celle de *mains-mortables*. On eut ensuite les *villains*, *adscripti glebæ*. Littleton en distingue de deux sortes : le villain *regardant*, attaché à la glebe ; le villain *en gros*, qui n'avait pas été vendu avec la glebe. Une autre classe avait un état mitoyen ; on les appelait *servi tributarii*, *inquilini*, *consiti* ; d'autres étaient nommés *colonaria mancipia*, d'autres *casati et non casati* ; des esclaves sont appelés *Manentes*, de-là le mot *Manant*.

Les serfs Ecclésiastiques, les Oblats jouissoient de plusieurs privilèges, et trouvoient un asyle, à l'ombre du sanctuaire, contre les vexations si communes dans ces temps. Il en étoit de même des *serfs du roi* que le trône protégeoit efficacement.

En Allemagne, dans plusieurs bourgs, et dans plusieurs villes, les étrangers encouroient la servitude dans un espace de temps déterminé. C'est ce qu'on appeloit

vilf dangiat : dans un canton du Jura, l'homme franc qui venoit s'y établir, étoit serf après un domicile d'an et jour. Une loi condamnoit aussi à la servitude tous ceux qui faisoient naufrage sur les côtes de la Mer Baltique. On ne finiroit pas s'il falloit détailler toutes les nuances, les gradations, les variétés qui distinguent les diverses sortes de servitude. M. Lamoureux a fait de profondes et laborieuses recherches sur cet objet. Il a puisé dans les sources : la Loi des Bourguignons, les Capitulaires, les Mémoires de l'Académie, Muratori, l'Esprit des Lois, Robertson, Brussel, Houard, etc., enfin, dans un écrit fort rare que lui a communiqué M.r le sénateur Grégoire, intitulé, *De statu Servorum veteri perinde atque novo*, par Joachim Potgiesser.

Dissertation historique et critique sur la Rusticiade, par M. Coster.

Dans moins d'un demi-siècle, l'ancienne Lorraine a été le théâtre de deux événemens mémorables : la défaite et la mort, sous les murs de Nancy, de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, en 1475 ; et en 1525, la dispersion d'une innombrable multitude de paysans Allemands fanatisés, qui venoient inonder la France. Deux poëmes latins, la Nancéide et la Rusticiade, ont célébré dans le tems, ces deux événemens. J'ai rendu compte de la Nancéide à l'assemblée publique de l'année dernière ; je viens, Messieurs, vous entretenir de la Rusticiade.

Pendant la prison du Roi Jean, des paysans révoltés désoloient l'intérieur de la France. Réunis sous le titre de *Jacquerie*, ils érigeoient en vertu la férocité la plus brutale, comme ont fait de nos jours les Jacobins.

Pour dissiper la Jacquerie, il a fallu un Charles le Sage, comme, pour nous délivrer du Jacobinisme, il

nous falloit un Napoléon ; et l'histoire reconnoissante place de pareils bienfaits à côté des exploits les plus signalés.

Pendant la prison de François I.er, cent mille Anabaptistes ou Zuingliens soulevés en Allemagne contre le trône et l'autel, se présentent en armes aux frontières de la Lorraine ; ils viennent, disent-ils, rétablir dans le royaume la liberté évangélique ; et les habitans des campagnes les appellent. Antoine, duc de Lorraine, va à leur rencontre, à la tête de dix mille hommes, leur en tue trente mille en trois combats, dans moins de quinze jours, et les disperse. Cet exploit justement célébré dans les histoires de Lorraine, d'Alsace et d'Allemagne, qu'on ne lit pas, est à peine aperçu par les historiens français. C'est à notre société à venger le duc Antoine, et je m'en charge d'autant plus volontiers qu'en continuant de consacrer mes loisirs à l'histoire de Lorraine, j'éprouve la satisfaction promise par Ovide au citoyen qui s'occupe de sa patrie, *Pius est patriæ facta referre labor*.

La Rusticiade est une description poétique de cette guerre du duc Antoine contre des Rustauds, elle est l'ouvrage d'un chanoine de Saint-Diez, Pilladius ; elle consiste, comme le poëme de Blaru, sur la Nancéide en cinq à six mille vers latins ; et si cette langue est plus morte que jamais, elle étoit alors la langue de toutes les sciences, et le fondement nécessaire de toute éducation libérale. La Rusticiade n'est pas un poëme épique, comme l'a dit dom Calmet ; ce ne seroit qu'une histoire en assez bons vers, mais recommandable par son exactitude, si à chaque page elle ne se trouvoit mêlée de fictions, de citations tirées de la mythologie, de descriptions, de discours, de comparaisons assez poétiques, pour faire regret-

ter que Pilladius n'en ait pas fait une épopée. Voyons en lui l'historien avant de le considérer comme poëte.

Le premier Mai 1525, Antoine apprend que dans les environs de Dieuze, cinq cents paysans attroupés menacent de se joindre aux Rustauds qu'ils attendent si on ne leur accorde pas ce qu'ils appellent les douze articles, sorte de code que nous avons vu renaître et que les révoltés d'Allemagne dictoient à leurs souverains. Déjà quatre ou cinq mille d'entr'eux avoient pénétré jusqu'à Sarreguemines, et leur troupe se renforçoit des sujets du duc de Deux-Ponts et sur-tout du comte de Bitche qui avoit cru pouvoir armer six cents hommes et n'en trouva pas six. Les Lorrains plus attachés à leur duc se rassemblent autour d'Antoine. Les paysans de Dieuze viennent bientôt s'y réunir et obtiennent le pardon de leur courte faute. Dès le 5 mai, un premier corps d'armée sort en bon ordre des murs de Nancy et se rend à Vic. A son approche et au bruit des préparatifs qui les menacent, les Rustauds repassent les monts.

De timides conseils se réduisoient dès lors à une guerre défensive. Les communications entre la Lorraine et l'Alsace sont faciles à garder. Antoine s'occupe des dangers de la France pendant la prison de son roi et la dispersion de ses armées. Ses frères Claude de Guise et François de Vaudémont commandent en Champagne et en Bourgogne; mais réduits aux plus médiocres moyens de défense, que peuvent-ils contre une multitude armée, fanatisée? Antoine propose à ses frères de joindre leurs moyens aux siens; il en prévient la régente; et décidé à attaquer, il va lui-même presser leurs secours.

Le 12, il se trouve avec ses frères à Saarbourg, à la tête de huit à dix mille hommes; il apprend que trente mille Rustauds viennent de s'emparer de Saverne et qu'ils

èn occupent les passages. Il reçoit un message d'Erasme Gerbert, leur chef, ou il annonce en style d'enthousiaste que leur objet unique est d'établir partout la liberté évangélique. D'autres lettres lui font la peinture de leurs effroyables dévastations. Il arrête avec ses frères d'aller les attaquer malgré leur nombre et les remparts qui les couvrent; et le 15 Saverne est investie.

Le second jour du siége, Antoine est averti qu'un corps nombreux vient au secours de la place. Les princes de Guise et de Vaudémont vont le combattre, l'attaquent avec impétuosité, le forcent à se retirer dans le village de Loupestein; ils y mettent le feu et font périr plus de six mille ennemis.

Gerbert déconcerté demande à capituler. Il obtient la vie sauve pour lui et pour les siens à condition que chacun d'eux reprendra paisiblement et sans armes le chemin de son pays. Au moment où l'on exécutoit cette capitulation, on apporte au duc Antoine des lettres interceptées par lesquelles Gerber marquoit à ses bandes que tout cela n'étoit qu'une feinte pour mieux assurer un projet dont il leur feroit part.

Tandis que les princes délibèrent sur la peine que mérite cette perfidie, une querelle s'engage entre leurs soldats et les Rustauds. Ceux-ci rentrent dans la ville pour y reprendre leurs armes; les assiégeants les suivent. Les rues, les jardins, les places publiques sont autant de champs de bataille. Tous les efforts d'Antoine et de ses frères pour appaiser ce tumulte, parviennent à peine à sauver la ville de l'incendie : et vingt mille Rustauds périssent victimes de l'infidélité de leur chef. Gerbert tombe au pouvoir d'Antoine, lui revèle tout ce qui se préparoît contre ses états et contre la France; il subit son

supplice avec le courage d'un chef de parti, et bientôt sa révélation se vérifie.

Antoine veut rentrer dans ses états, avec son armée, par une route plus commode. Aux approches de Schelestadt, on vient l'avertir qu'un corps plus considérable que ceux de Loupestein et de Saverne arrive à sa rencontre avec de l'artillerie et sous l'appareil le plus menaçant. Antoine, maître de différer le combat au lendemain, pour donner à ses troupes fatiguées le temps de se remettre, adopte l'avis le plus courageux; il range son armée en bataille; les deux frères commandent les deux ailes, il se réserve le centre; le combat s'engage à six heures du soir; la victoire est longtemps disputée, elle se décide pour Antoine A cheval ce jour-là pendant seize heures de suite, il voit vingt mille Rustres morts à ses pieds; ceux qui restent, échappent à la faveur de la nuit; on n'en a plus entendu parler.

Telle est l'histoire de la Rusticiade; en voici le poëme.

La Rusticiade, trop historique pour être une épopée, n'est cependant pas tout-à-fait dépourvue d'invention. Le poëte cherche la cause de l'insurrection des paysans; et comme elle avoit pour chefs des sectaires, il l'attribue aux hérésies. Le démon commence par assembler son conseil; c'est par où débute Pilladius, comme l'a fait depuis Milton, dans son Paradis Perdu.

« L'horrible prince des Ténèbres, cherchoit, dit-il,
» dans son imagination infernale, par quel endroit il pourrait imprimer une souillure bien déshonorante pour l'humanité, et de quel nouveau poison il pourroit infecter le vulgaire ignorant »,

Trux erebi princeps versabat in auras
Si qua parte queat mundum maculare patentem,
Spargere vel virus quo vulgus toxicet illex....

« Agité de ces pensées, il appelle dans ses palais de feu
» les furies coiffées de leurs couleuvres et tous ses cliens
» infernaux. On s'y rend au son de la trompette qui retentit
» dans les plus profondes cavernes du Tartare : Cerbère
» quitte son antre, Caron sa barque, le Sphynx son
» rocher ; on voit accourir la troupe des Euménides ;
» l'effroyable fumée qui sort de leurs narines signale le
» feu qui dévore leurs entrailles : le triste arbitre de
» l'Achéron les suit escorté des fières Gorgonnes, et de
» la Chimère armée de ses lugubres flambeaux. Thisiphone
» porte là ses fureurs et ses grincements de dents ; elle
» est suivie de l'Hydre aux sept têtes et de Briarrée aux
» cent bras. Les avenues du palais sont confiées à la
» vigilance inquiète, des maladies pesilentielles, de la
» crainte, de la plaintive vieillesse, du deuil, de la faim
» impérieuse et de la triste pauvreté ».

Satan exhale ses fureurs dans un discours digne de Marat ; et les démons dociles à ses ordres portent par-tout, et principalement en Allemagne, le poison qu'il leur confie. A cette fable succède la description trop vraie de l'insurrection des paysans et des ravages auxquels ils se livrent.

« Pauvre peuple, déjà signalé par des crimes sans
« nombre, vous forgez, leur dit le Poëte, de honteux men-
» songes sur les choses de la foi. On vous fait tenir des
» discours non-seulement contraires à la vérité, mais dé-
» pourvus de sens pour faire revivre des erreurs cent fois
» réfutées. Vous ressemblez au perroquet que son maître
» enferme dens une cage pour prononcer mille fois près
» de lui les mêmes paroles. Il les répète d'un voix écla-
» tante sans y rien comprendre, bien loin de pouvoir jamais
» en sentir toute la valeur. »

Flagitio multo jam nobilitate popelle,
Turpia de rebus fidei mendacia fingis.
Sermones falsos absque ullo promere sensu
Non licet, et toties quæ sunt certata referre.
Psyttachus humana sic tandem lusus ab arte
In caveâ resonanti fingere voces
Non intellectas hominum, persæpe laboret
Pondera verborum, sed nunquam noscere posset.

« Votre folle entreprise, leur dit-il ailleurs, ressemble » à celle de Titans qui, jaloux du bonheur éclatant dont » jouissent les Dieux au-dessus des astres, se promettent » de les en faire descendre, de renverser leurs célestes » demeures et de porter la terreur jusques dans l'ame de » Jupiter. Ils font avancer à force de bras cette haute » montagne de Thessalie où Hercule a trouvé son tombeau; » le Pélion, couvert de ses arbres touffus, est porté au- » dessus du vaste Olympe, et le Mont-Ossa est ajouté » au Parnasse. Plein de confiance dans ces immenses pré- » paratifs, ils se croient déjà victorieux; le redoutable » Mars succombe sous leurs coups; Neptune est précipité » au fonds des eaux; le blond Phébus perd dans le combat » son éclatante chevelure, et la chaste Minerve sa vir- » ginité ». . . . Ils n'en sont pas là. La cour céleste, appelée par la messagère de Junon, se réunit; Jupiter d'un coup de foudre renverse et les Titans et les montagnes qu'ils ont accumulées.

C'est ainsi que Pilladius traite la fable et la mythologie; et si par respect pour son sujet, il en use avec la plus grande sobriété, il en dit assez pour moutrer qu'elle lui étoit familière.

Il se montre également poëte dans les descriptions. C'est le premier Mai que commence cette guerre; il fait en passant la description du printemps.

« Le mois de Mai, dit-il, qui trouve la campagne déjà
» couverte de verdure, fait éclore dans les champs les pré-
» mices de l'été, les grains montent en épis, et la terre
» produit en même temps les fleurs et les doux herbages.
» Toutes les plantes poussent, le bourgeon de la vigne se
» développe, l'arbre se couvre d'un feuillage épais, l'air
» parfumé des odeurs du printemps retentit du concert
» sublime que font entre eux les oiseaux, et le passage
» de l'hirondelle sous la poutre élevée qui va lui offrir
» un asyle devient pour l'armée qui sort de Nancy un
» heureux augure ».

Herbicomus Maius vestibat floriger agros
Floribus æstivis, culmis cerealibus, atque
Fundebat tellus dulces cum floribus herbas.
Omnia florebant : de palmite gemma tumebat
Vitifero; patulis frondebat frondibus arbor;
Sublimis volucrum concentibus aura sonabat
Et trabe sub celsâ præpes transibat hirundo.

Au milieu des horreurs que son sujet lui donne à décrire, et qu'il peint assez bien, il s'arrête à un tableau gracieux.

Antoine, à son départ de Nancy, est accompagné par Réné de Bourbon, son épouse, et par deux de leurs enfans.

« On n'y voyait pat, dit Pilladius, le prince Nicolas.
» Cet enfant aussi beau que la plus belle rose du prin-
» temps avoit été laissé à Bar entre le bras de sa nourrice.
» Il sembloit confié à la garde de plusieurs Dryades qui
» avoient déserté leurs bois pour se réunir dans le château
» de son père. Les premiers bégayements de cet enfant
» faisoient déjà leurs délices. Une nymphe étouffoit mol-
» lement sur ses lèvres ses cris enfantins; une autre ornoit

» son berceau de fleurs plus précieuses que l'or dont il étoit » décoré ; celle-là chassoit avec un éventail les mouches » qui pouvoient l'importuner ; celle-ci l'amusoit par les » sons du sifflet qu'on avoit pendu à son cou »

A côté de ce tableau de Greuze, le poëte décrit des revues, des marches militaires, un siége, deux batailles, et il les peint bien. Voici comme il reud le départ de l'armée en sortant de Saarbourg.

« On se lève avant le jour, et le temps dérobé au » sommeil est employé à préparer les armes. Loin de re- » gretter les douceurs du séjour dont on s'éloigne, on » franchit gaiement des montagnes couvertes d'épais sapins, » et des rochers escarpés, séjour ordinaire des bêtes fé- » roces. On transporte, à force de bras, à travers l'épais- » seur de ces bois, l'artillerie qui va foudroyer les rebel- » les, le bruit menaçant du canon retentit au loin dans » les forêts. Les bêtes sauvages épouvantées sortent de » leurs cavernes profondes, et le cerf timide se presse de » quitter le lieu de son repos ».

Ante diem surgunt equites, somno que remoto,
Arma parant omnes, nec dulcia linquere rura
Tristantur. Montes sed scandunt abiete densos,
Nec non sugi feras rupes sedes que ferarum.
Egreditur bombarda ferox lucum que per altum
Fertur equis multis muros ruitra rebelles.
In sylva reboat bombo colubrina minaci,
Unde feræ attonitæ vastis fugere cavernis,
Et terrore leves liquere cubilia cervi.

On remarque sans doute l'harmonie imitative de ce vers : *In sylva reboat bombo. . . .*

Ce qui enrichit ces récits, ce sont les comparaisons, les allégories. Le poëte mesurant la grandeur de son

sujet, se compare modestement au geai qui veut tirer de son gosier rauque le chant mélodieux du rossignol, à l'oison qui mêle sa voix au chant du cygne, à un systre qui voudroit le disputer au luth harmonieux.

Veut-il peindre l'empressement des princes de l'enfer à se rendre aux ordres de Satan ? C'est une meute de chiens docile à la voix du piqueur. Se séparent-ils pour aller exécuter ses ordres ? Ce sont les vents déchaînés par Eole. Leur rage sur la terre est semblable à celle d'un loup qui s'est introduit dans une bergerie. Le paysan que leur malice séduit n'est plus qu'un cheval fougueux qui ne connoît point de frein. Il brûle les châteaux et les églises ; c'est Plegéas qui met le feu au temple d'Apollon, c'est l'égyptien Cléopas qui renverse les autels; le poëte indigné lui souhaite le rocher de Sysiphe, la soif de Tantale.

Dans le conseil convoqué par Antoine, un vieillard compare la justice de la guerre à soutenir contre les ennemis du trône et de l'autel, aux motifs de la guerre de Troie par les Grecs, de la conquête du monde par Alexandre. Il lui promet que ses sujets le suivront par-tout comme les abeilles suivent leur roi, et cette allégorie des abeilles se reproduit à chaque page. On voit que Pilladius savoit son Virgile.

« Que l'amour des conquêtes, dis-il, ne cache point
» aux Maîtres du monde les maux qu'elles entraînent ;
» l'Auteur de la Nature a donné au roi des abeilles les
» ailes les plus courtes, pour lui ôter le pouvoir de les
» mener trop loin ».

Semper apum regis brevis subnascitur ala,
Ad certamen atrox ne longius advolet illis.

Mais ce qui tient le plus de place dans ce poëme, ce qui le fait monter à près de six mille vers, ce sont les

discours fréquens et longs que le poëte fait tenir à tous les acteurs de son drame. Celui qu'il prête au duc Antoine dans son conseil, au moment où il voit l'orage près de fondre sur lui, est destiné par sa modération et sa sagesse à contraster avec le discours qu'il venoit de prêter à Satan. Il y a de l'art dans ce contraste; mais il n'y a guères qu'une affectation déplacée dans ce qu'il fait dire à Renée de Bourbon, femme d'Antoine, à Philippe de Gueldres sa mère, quoique les comparaisons n'y manquent pas. Je terminerai cette analyse parce qu'il fait dire à Erasme Gerbert dans deux occasions importantes. Il harangue ses troupes au moment du combat; voici les espérances dont il les repaît.

Aurea quippe prius longis amissa diebus,
Aetas his validis manibus revocata redibit.
Vivet sponte suâ quivis sine principe tutus,
Absque metu poenae spectabit judicis ora;
Nullum terrebunt decreta minantia legis;
Resque suas modicas humilis cum divite pauper
Aequabit.

« L'âge d'or perdu depuis si long-temps va renaître
» sous les efforts de ce bras vigoureux; point de prince;
» chacun vivra désormais à sa fantaisie. S'il reste des juges,
» du moins on pourra les regarder sans les craindre, et
» l'on n'aura plus à redouter les décrets menaçans de la
» loi; plus de pauvreté, plus de richesses, le pauvre et
» le riche vont vivre sous le niveau de l'égalité ».

Au moment de subir son supplice, il tient un autre langage.

« Le sort, dit-il à ses juges, en me livrant à vous
» chargé de chaînes, vous a bien servis : car si la fortune

» m'eût été favorable, une multitude innombrable de pay-
» sans armés venoit fondre sur la Lorraine et la France, les
» arroser du sang de leurs habitans, dissiper vos armées
» et s'emparer de vos forteresses. Villages, couvens, châ-
» teaux, rien n'eût échappé à ses fureurs, et moi-même
» je frémis d'horreur en me représentant vos temples livrés
» aux flammes, et les saints autels abandonnés à de telles
» profanations ».

Horresco referens quantis tua templa favillis
Ussisset, sacras pariter rupisset et aras.

Je crois en avoir dit assez pour inspirer quelqu'estime de la Rusticiade, malgré le profond oubli auquel on l'a livrée. L'importance de cette guerre, il s'agit du salut de la France; sa nature, elle armoit les campagnes contre les villes, les pauvres contre les riches, les Allemands contre les Français en l'absence de leur roi et de ses armées; son objet, il faut épargner à la France une révolution dont celle que nous venons d'éprouver donne la mesure; ses moyens, le fanatisme et l'impiété doubloient chaque jour les forces des Rustands, et leurs progrés possibles étoient incalculables. L'occupation de Saverne bâtie par les Empereurs Romains contre les invasions des Allemands, la terreur, la pitié que devoient inspirer tour-à-tour l'atrocité des chefs, la féroce crédulité du peuple; tout cela comparé à la foiblesse des moyens d'Antoine, à la défection des princes ses voisins, découragés par la désertion de leurs sujets, à l'insuffisance des secours que pouvoient lui amener ses deux frères, ne sert qu'à relever leur gloire et la sienne. Le duc de Lorraine, le comte de Guise, le prince de Vaudémont, ont chacun de leur côté des faits héroïques; ce sont des Agamemnon, des Achille, des Hector; et les Ludre, les Duchâtelet, les Stainville, les Beauvau qui

combattent à leur côté, un Duhautoy qui couvre de son corps son général; un Béthune, lâchement assassiné par ordre de Gerber, auquel il portoit des paroles de paix : tout cela fourniroit la matière d'un poëme épique, sous la plume d'un de nos jeunes poëtes qui seroit pénétré du même enthousiasme qui travaille sous mes cheveux blancs.

M Blau a traduit de l'allemand une *Dissertation historique sur la glace artificielle*, extraite des Mémoires sur l'histoire des Découvertes, par Jean Beckmann. Elle renferme des recherches curieuses, dont nous allons exposer briévement les plus intéressantes. Les peuples des pays chauds surent, dès les temps les plus reculés, garder la neige dans des fosses couvertes de paille, afin de se procurer pendant l'été des boissons rafraîchissantes. Salomon, Pline, Sénèque, Athénée, Plutarque attestent l'existence de cet usage. Comme on buvoit cette neige fondue à part ou mêlée avec le vin, le breuvage contractoit une teinte et une odeur, qui obligeoient à le passer à travers un linge. Les anciens conservoient aussi la glace pour le même objet ; mais nous ignorons la construction de leurs glacières. Ils trouvèrent même l'art de rafraîchir l'eau sans neige ni glace, ainsi que le rapportent Aristote, Galien, Athénée, Pline et Suétone. Le soir ils exposoient en plein air des vases de terre remplis d'eau chaude ou bouillie, que des esclaves humectoient toute la nuit, et enveloppoient le matin de paille ou de plantes vertes, pour maintenir l'eau fraîche durant la journée. Ce procédé étoit fondé sur l'opinion alors générale, que l'eau chauffée acquiert une fraîcheur plus grande et plus prompte, opinion encore répandue dans les parties méridionales de l'Asie, où l'eau est toujours rafraîchie d'après le même système.

Cependant la plupart des expériences tentées à ce sujet par les physiciens modernes, n'ayant pas présenté une congélation plus rapide de l'eau bouillie que de l'eau non bouillie, prouvent qu'elle ne dépend point de l'ébullition, mais de l'évaporation dûe à l'humectation réitérée des vases exposés à un grand courant d'air. Le procédé que suivent les Indiens de Calcutta, Bénarès, etc., pour produire de la glace artificielle, confirme la justesse de cette explication. A l'entrée de la nuit, ils placent des vases d'argile, remplis d'eau non bouillie, dans des trous peu profonds, couverts de paille sèche, sans humecter l'extérieur de ces vases non vernissés, parce que l'eau, suintant à travers leur substance poreuse, les tient constamment mouillés. La glace qui s'y forme, est transportée, avant le coucher du soleil, dans des glacières de 15 pieds de profondeur et abritées par une couverture de paille. La ressemblance de ces vaisseaux avec ceux où les Portugais et les Espagnols rafraîchissent leurs boissons, frappe les esprits les moins attentifs.

Pendant le seizième siècle, les riches de l'Italie et des contrées voisines, étoient les seuls Européens qui bussent à la glace. Les Français n'avoient point encore de glacières, au milieu du même siècle, suivant le témoignage de Bellon. Ce mot paroît pour la première fois dans le Dictionnaire de Richelet, imprimé en 1680. Vers la fin du seizième siècle, l'usage des boissons fraîches s'introduisit à la Cour de France, mais ne se répandit pas dans le public. La neige et la glace se méloient alors avec le vin ; ce mélange continua pendant les 25 premières années du dix-septième siècle, à la fin duquel le goût des boissons fraîches devint général. La Cour s'étant avisée d'affermer la vente de la neige et

de la glace, la consommation de ces denrées diminua tellement que le monopole cessa et rendit à ce commerce sa liberté primitive.

On découvrit seulement vers 1550 la propriété que possède le salpêtre de rafraîchir les boissons, et longtemps après, on reconnut qu'il la partage avec d'autres sels. Les Italiens profitèrent les premiers de cette découverte, dont l'application aux rafraîchissemens devint très-commune sur la fin du seizième siècle. On parvint vers l'an 1600 à convertir, pendant les plus grandes chaleurs, en glace solide, l'eau contenue dans un vase placé au milieu d'un mélange de neige ou de glace avec du salpêtre ou d'autres sels. Ce nouveau phénomène se réduisit à un simple amusement jusqu'aux premières années du dix-septième siècle, où l'on offrit dans les festins des coupes de glace et des fruits glacés. Les Français ne songèrent que, vers la fin du même siècle, à servir sur les tables des riches les mets les plus délicats convertis en glace, et les Allemands n'adoptèrent généralement ces friandises qu'au milieu du dix-huitième siècle.

Biographie.

M. Willemet a composé une Notice Biographique sur Valh, professeur de Botanique, directeur du jardin des plantes, et membre de l'Académie des Sciences de Copenhague, notre associé, que les sciences ont perdu en Décembre, 1804.

M. Valh, né à Bergen en Norvège, l'an 1749, étoit fils d'un négociant aisé, qui ne négligea rien pour lui faire faire de bonnes études et les perfectionner encore par des voyages. Destiné à la pratique de la médecine, il étudioit cette science pour obéir à son père; mais il

cultivoit l'histoire naturelle avec cette ardeur qui décèle un naturaliste naissant. Après avoir passé quelque temps à l'université de Copenhague, il se rendit en 1769 à Upsal, où l'attiroit le Pline du nord, le savant chevalier Von Linnée. Pendant huit ans, il suivit les leçons de ce grand homme, et eut le bonheur de jouir de sa confiance et de sa familiarité. De retour à Copenhague, en 1779, il fut nommé à la place de lecteur de Botanique par le Roi, qui lui donna depuis le titre de Professeur et le fit voyager en 1783, en Hollande, en France, en Espagne, en Italie, en Suisse, en Angleterre et en Barbarie. Reçu de toute l'Europe avec les égards dûs à un savant distingué, il visita tous les naturalistes, toutes les collections, et retourna dans sa patrie en 1785, riche d'une multitude de connoissances recueillies par-tout avec avidité. Il fut chargé de la continuation de la Flore Danoise, pour la perfection de laquelle il voyagea en Laponie, et savança jusqu'au Cap-Nord. Cependant de si grands et de si utiles travaux avoient beaucoup augmenté sa réputation sans améliorer sa fortune ; des ennemis jaloux l'avoient éloigné de tous les emplois lucratifs ; et Valh, connu, estimé dans toute l'Europe, étoit ignoré ou négligé dans son pays ; ce ne fut que tard que le Gouvernement Danois sentit la nécessité de rendre justice à un homme qui faisoit tant d'honneur à son pays. La Société d'Histoire Naturelle de Copenhague, fondée en 1789, le nomma son démonstrateur ; les talens qu'il montra dans l'enseignement attirèrent bientôt de nombreux élèves dont plusieurs devinrent des naturalistes distingués.

Le Roi de Danemarck fournit de nouveau à Valh, en 1799 et 1800, les moyens de voyager en France et en Hollande. Sa réputation l'avoit devancé : tous les

savans allèrent au-devant de ses vœux, toutes les collections lui furent ouvertes. Entièrement livré à l'objet de son voyage, étranger, pour ainsi dire, à d'autre société qu'à celle du règne végétal, il ne cessa, pendant son séjour à Paris, de feuilleter les herbiers les plus rares, d'en comparer les espèces et d'en tirer les richesses qu'il y cherchoit. De retour à Copenhague, il commença à mettre en ordre les matériaux immenses qu'il rassembloit depuis 26 ans pour la publication d'un ouvrage, que les progrès de la science, depuis Linnée rendoient si nécessaire, son *Enumeratio Plantarum*, dont le premier volume a paru en 1804 et dont le second est sous presse. Il est vraisemblable que la trop grande assiduité avec laquelle il travailloit depuis plusieurs années à cet ouvrage immense par son objet, a abrégé sa vie. Il mourut le 24 Décembre 1804, d'une fièvre lente nerveuse, la première maladie qu'il ait eue. Le roi de Danemarck venoit d'améliorer sa fortune; et le Directoire Exécutif de France venoit de lui envoyer le célèbre ouvrage des Plantes du Roi, qui depuis long-temps lui avoit été destiné par M. de Malesherbes. Valh a laissé une veuve et six enfans auquel le Roi a accordé des pensions dont ce savant n'avoit pu jouir. Sa bibliothèque et son herbier, le plus considérable qui existe, soit par le nombre des espèces, soit par leur rareté, et sur-tout par la précision avec laquelle elles sont déterminées, sont devenus propriété de l'Etat, à des conditions très-avantageuses pour sa famille. Les amis de Valh se sont réunis à Copenhague pour faire frapper une médaille d'or à la mémoire de cet illustre Botaniste. M. Thunberg, notre associé, lui a dédié une plante rare sous le nom de Valhia. M. Valh enfin mérite d'autant plus les regrets de l'Académie, qu'il étoit un bienfaiteur du jardin bo-

tanique de notre ville, et envoyoit annuellement à M. Willemet, avec qui il étoit en correspondance, les semences des plantes rares qu'il cultivoit à Copenhague.

Ses principaux ouvrages sont :

1.° *Symbolæ Botanicæ*, *trois cahiers in-fol. Copenhague*, 1790 *et* 1791, ouvrage excellent, dans lequel il fait connoître un grand nombre de plantes inexactement décrites par Forskall.

2.° Six cahiers de la *Flora Danica*; le septième est prêt à paraître; il y a des matériaux pour le huitième et le neuvième.

3.° Deux cahiers d'*Eclogæ Americanæ*, dont le troisième doit paroître. Ce sont des descriptions de plantes des Antilles et de l'Amérique méridionale.

4.° Trois décades de planches destinées à l'explication des *Eclogæ*.

5.° Enfin son *Enumeratio Plantarum*, *pars prima*, contenant les deux premières classes du système de Linnée.

Les amateurs de Botanique désireroient infiniment qu'on publiât quelques-uns des cahiers qui servoient à ses cours, ceux sur-tout sur la *syngénésie* et *la terminologie botanique*, qui sont extrêmement intéressans et marqués au coin de son génie scrutateur et créateur.

M. Willemet a consacré aussi une Notice à la mémoire de M. Durival, que la Société a perdu sur la fin de 1804. Claude Durival, ancien greffier en chef du conseil de Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, etc., membre des Académies de Nancy et de Metz, du Conseil d'Agriculture du département, etc., étoit né à Saint-Aubin. Il appartenoit à une famille respectable, chez laquelle Stanislas logeoit chaque fois qu'il alloit à Paris visiter la Reine de France, sa fille.

Retiré à Heillecourt, campagne voisine de notre ville, depuis la dissolution du Conseil d'État du Roi de Pologne, il cultivoit dans la retraite les sciences physiques, l'agriculture et quelques amis. Un genre de vie si tranquille et si philosophique, consacré à l'étude et à la pratique des vertus sociales, n'offrant que peu d'événemens remarquables, M. Willemet s'est contenté de considérer notre collègue par rapport à ses ouvrages, dont il nous a donné l'énumération et une courte analyse.

1.° *Mémoire sur la culture de la vigne*, couronné en Août 1777 par l'Académie de Metz. Cette société, désirant éclairer les vignerons sur les perfectionnemens dont seroit susceptible la culture de la vigne dans le Pays Messin, fit de cette question le sujet d'un prix. Le mémoire de M. Durival, auquel il fut adjugé, peut être considéré non-seulement comme très-propre à éclairer cette culture dans le Pays Messin, mais encore dans tous les pays où elle se fait. On y voit traité, avec des détails suffisans et que son expérience rendoit précieux, tout ce qui peut contribuer à l'amélioration de cette culture.

2.° Collection d'observations sur la physique des plantes, propre à éclairer leur culture et à se diriger dans cette pratique par l'étude des racines.

3.° Mémoire sur les Engrais, dans lequel M. Durival a rassemblé un grand nombre d'observations et d'expériences sur la cause de la stérilité des terres, les moyens d'y remédier, la nature des substances qui les fertilisent, etc.

4.° Dissertation sur les effets de l'air fixe (acide carbonique) sur le corps humain.

5.° Mémoire sur la force motrice des fluides dans l'économie animale et végétale.

6.° Mémoire sur les prairies artificielles.

7.° Système sur l'usage des feuilles.

8.° Notice sur le Frêne commun, les avantages et les inconvéniens de sa culture, insérée dans le Journal du Département, par M. Sonnini.

Ouvrages publiés par les Membres résidans de la Société.

M. Mollevaut, Professeur de la première classe des langues anciennes au Lycée, se propose de donner incessamment une seconde édition de sa traduction des *Elégies de Tibulle* en vers français, à laquelle il a joint le 4.e livre, excepté le Panégyrique de Messala. Éclairé par les justes observations des journaux les plus accrédités et encouragé par plusieurs personnes de goût, il a porté sur son ouvrage un regard sévère, et y a fait les changements qu'il a jugés capables de lui concilier les suffrages du public. Persuadé que les anciens doivent être peints avec les traits qui les caractérisent, il n'a rien négligé pour conserver la physionomie antique de son modèle. Ami d'une fidélité scrupuleuse, il a supprimé tous les ornèments étrangers, et rendu sa traduction presque aussi courte que l'original. La docilité du traducteur aux critiques judicieuses, sa constance dans la refonte pénible d'un grand ouvrage, le talent qu'a prouvé un premier essai, paroissent d'un heureux augure pour ce nouveau travail, et le recommandent à l'attention des connoisseurs.

M. Vautrin a publié un ouvrage intitulé : l'*Observateur en Pologne*, dont il avoit communiqué des fragmens à la Société, dans les années précédentes. In-8.° à Paris, chez Giguet et Michaud.

Cet ouvrage est le résultat des observations faites par

l'auteur sur la constitution physique, morale et politique de ce pays, avant la révolution, qui l'a effacé du tableau des puissances de l'Europe. Il est divisé en sept chapitres, précédés d'épigraphes, latines relatives aux sujets qui en font la matière. Le premier traite du climat, de la nature du sol et de ses productions; le second de l'origine et de la population des Polonais; le troisième, des arts et commerce; le quatrième, des mœurs, de l'éducation et du caractère national; le cinquième, du gouvernement depuis les tems les plus reculés jusqu'en 1782; le sixième, des finances, et le septième, de la religion. Ces chapitres, dans lesquels chaque sujet est approfondi, offrent tout ce qui peut piquer la curiosité, par rapport à une nation éloignée de nous. L'auteur a cherché dans la nature la cause des phénomènes physiques qu'il a observés, et dans l'éducation et les passions humaines, celle des phénomènes moraux et politiques dont il parle. On l'a accusé d'avoir jugé la Pologne et les Polonais, avec beaucoup de sévérité; mais ses jugemens sont appuyés sur les faits qu'il rapporte et que tout le monde peut apprécier comme il l'a fait. Dans presque tous les chapitres, il y a des vues neuves, des recherches curieuses et des faits intéressans. On remarque dans cet ouvrage deux buts différens, quoique l'auteur paroisse n'en avoir qu'un : le premier est de faire connoître une nation et un pays éloigné de nous; l'autre, non moins important, est de montrer à quoi tient la stabilité des institutions politiques. On voit en effet, dans l'*Observateur en Pologne*, les causes qui ont amené l'affaiblissement de cette puissance, et enfin son anéantissement. Si ce livre donne de la Pologne une toute autre idée que celle qu'en ont donnée les ouvrages qui l'ont précédé, c'est que ceux-ci, copiés sur les écrits

des Polonais, ont dû se ressentir de l'intérêt national, auquel M. VAUTRIN était étranger.

M. BRACONNOT a publié, dans le Journal de Physique, Juin 1806, une Notice historique et l'Analyse chimique d'une Corne Fossile d'une grandeur considérable.

M. HALDAT a imprimé dans le même journal, cahier de Novembre, même année, un Mémoire sur la Vision Double. Ces deux écrits ont été analysés dans le précis des travaux de 1806.

M. MICHEL, auteur des *Elémens de grammaire générale, spécialement appliquée à la langue française*, qui parurent l'année dernière, animé d'un zèle toujours nouveau pour l'instruction, vient de publier un *Dictionnaire des Expressions vicieuses, usitées dans un grand nombre de Départemens, et notamment, dans la ci-devant province de Lorraine.* Il s'y propose de corriger les fautes de langage, dont la plupart sont familières aux personnes de toute condition, et dont plusieurs échappent même aux gens instruits, entraînés par la force de l'exemple et de l'habitude. Il proscrit les termes particuliers à l'ancienne Lorraine, les mots détournés de leur acception véritable, les vices de régime, de genre et de prononciation. On y trouve cependant quelques expressions énergiques, qui semblent dignes d'enrichir le Vocabulaire de la langue française. Ce recueil, le plus complet et le plus commode qu'on ait encore mis au jour, est à la portée de toutes les classes de la société, et mérite, par son utilité générale, d'être adopté dans les écoles publiques. Les auteurs de quelques opuscules du même genre, s'étant bornés à un petit nombre d'observations confusément jetées sur le papier, avoient fait un travail d'une utilité médiocre et d'un usage difficile. M. MICHEL a suivi l'ordre alphabétique

comme le plus simple pour faciliter la recherche des articles à consulter. Ses corrections, toujours appuyées sur le Dictionnaire de l'Académie, justement estimé, malgré ses imperfections, acquièrent par-là une autorité respectable. Les personnes éclairées sont invitées à lui indiquer les omissions inévitables dans un premier essai, afin que cet ouvrage reçoive la perfection dont il est susceptible. L'auteur profitera avec reconnoissance de tous les renseignemens qui lui seront donnés; mais il désireroit qu'ils concernassent principalement les fautes commises par la bonne société. Ce n'est pas qu'il ait négligé les locutions populaires; il se propose même de les publier dans un supplément pour satisfaire la curiosité. Si de semblables ouvrages étoient composés par les habitans des diverses parties de l'Empire, qui ont à cœur les progrès de la langue française, ils pourroient fournir de précieux matériaux à la classe de l'Institut chargée de perfectionner le Dictionnaire de l'Académie, et contribueroient à épurer l'idiôme national, auquel l'Europe a déféré le titre glorieux de Langue Universelle.

M. Durival, résidant à Heillecourt, a adressé à l'Académie deux manuscrits. Le premier intitulé : *Mes Souvenirs*, contient des détails historiques sur la construction d'un globe terrestre de huit pieds de diamètre, commencé par Dom Bergevin, religieux Bénédictin, sous le ministère de M. de Vergennes, terminé par M. Bergevin son frère, Architecte, et placé, par ordre de M. Benezech, alors Ministre de l'Intérieur, dans une des salles du Collége Mazarin. Le second a pour objet différentes questions de politique et de morale, que les connoissances et la grande expérience de l'auteur l'ont mis à même d'approfondir. L'académie se plait, en rappellant les travaux de M. Durival, à lui payer le

tribut de reconnoissance qu'elle lui doit pour la belle édition de Buffon, dont il a bien voulu enrichir sa bibliothèque.

CÉPHISE ET L'AMOUR,

CONTE,

Imité de MONTESQUIEU.

Au fond d'un bosquet de Cythère,
Et sous les myrtes arrondis
En voûte élégante et légère,
Enlacés des mains de Cypris,
Pour servir d'asyle au mystère
Et prêter leur ombre à son fils,
Sous leurs rameaux toujours fleuris,
L'Amour dormoit loin de sa mère,
Et tout son cortège enfantin,
Les ris, les jeux, le badinage,
Folâtroient dans le voisinage,
Près de leur jeune souverain.
Les Grâces détachoient ses armes;
Thalie emportoit son flambeau,
Sa sœur, cet aimable bandeau,
Qui nous épargne tant de larmes,
Et rend l'Amour toujours nouveau,
En lui conservant tous ses charmes.

Tandis qu'au fond de ces berceaux
Morphée épanche ses pavots,
Que Zéphyr rit dans la verdure,
Ou bien se glissant des rameaux,

Caresse, avec un doux murmure,
D'Amour la blonde chevelure;
Céphise errait dans ce beau lieu,
Et d'un léger trouble saisie,
Elle approchoit du jeune Dieu,
Conduite par la rêverie.
Rêver est permis à quinze ans:
Plus belle et plus jeune que Flore,
Elle touchoit à ces instants,
Où, pour l'Amour tout près d'éclore,
Le cœur plein d'un vague désir,
Précurseur du premier plaisir,
Fuit et cherche ce qu'il ignore.

Au premier aspect de l'Amour,
Dieu, qui, dit-on, nous tyrannise
Et fait le malheur de sa cour,
Elle fuit ce riant séjour,
Où son cœur craint une surprise.
La douce curiosité,
Si naturelle à la beauté,
A jeune fille si permise,
Auprès de la divinité
Bientôt a ramené Céphise
Qui veut voir l'Amour un moment,
Un seul moment, pour bien connoître
Les traits, le port, d'un Dieu si traître,
Et l'éviter plus sûrement.
Ah! fuis plutôt, jeune imprudente,
Tremble; j'ai vu plus d'un amant
Braver du Dieu la flèche ardente,
Et succomber en un moment.
Déjà l'enfant malin t'enchaîne;
Ton œil, qui sur lui se promène,

Boit le poison de ses appas.
Hélas ! tu ne le savois pas ;
Et riant de ta crainte vaine,
Tu disais d'un air triomphant :
« Pourquoi trembler ? c'est un enfant.
» Dans ses traits brille l'innocence ;
» Son front respire la candeur ;
» Et son souris peint la douceur.
» Avec les charmes de l'enfance,
» Peut-il avoir un méchant cœur ?
» Oh non, et l'Amour, sans ses ailes,
» Seroit le plus parfait des dieux.
» Tandis qu'il repose en ces lieux,
» Coupons ses plumes infidèles,
» Et l'on verra tous les amans,
» En un jour devenus constans,
» Aimer comme les tourterelles.

L'oreille ouverte et l'œil au guet,
Le sein soulevé par la crainte,
Céphise avance un pied discret,
Qui, de la plus légère empreinte,
Marque à peine un sable muet,
Entr'ouvre, de ses mains tremblantes,
Des feuilles le rideau mouvant,
Coupe ces ailes inconstantes,
Et fuit plus vite que le vent.
Mais notre belle fugitive,
En sa course un peu trop hâtive,
A réveillé le jeune Amour.
Il voudroit voler vers sa cour,
Et sent un poids qui le captive.
O surprise affreuse ! ô douleurs !
Il voit ses deux ailes brisées,

Et par les Zéphyrs dispersées
Sur le front mobile des fleurs.
L'Amour pleure, se désespère ;
Et son désespoir et ses cris,
Jetant l'alarme dans Cythère,
Font bientôt accourir Cypris.
« O ma mère, dit-il, ma mère,
» Je suis perdu, vois mon destin ;
» Vois mes ailes dans la poussière ;
» Ma mère, je meurs de chagrin ».

De Cypris jugez les alarmes :
Les mères ont un si bon cœur !
Et le désespoir et les larmes
A l'Amour donnent tant de charmes !
Qui n'eût partagé sa douleur ?
« Mon fils, toi que ta mère adore,
» Mon fils, viens, accours m'embrasser,
» Et contre mon sein te presser.
» Hélas ! pourquoi pleurer encore ?
» Bientôt à sa douce chaleur,
» Des ailes pour toi vont éclore,
» Comme la plus brillante fleur
» Éclôt au lever de l'aurore ».
Elle sourit, et l'embrassant,
L'unit à son sein palpitant.
Quel prodige nouveau ! deux ailes,
Éblouissantes et plus belles,
Étendent leurs légers contours,
Ombragent le Dieu des Amours.
Leur vive blancheur qu'on admire,
Naquit alors en caressant
La neige d'un sein frémissant
Qui les repousse, les attire ;

Et seulement l'extrémité,
Parmi deux roses égarée,
Effleurant leur jeune beauté,
Reçut sa nuance pourprée.

Mais de ses deux ailes envain
L'Amour veut reprendre l'usage ;
Il meurt sur les lis d'un beau sein,
Peut-il encore être volage ?
Vénus le gronde et s'en dégage.
Il soupire, prend son essor,
Balance son aile timide,
S'abat, revient, s'essaye encor,
Mollement nage en l'air humide,
Sourit à la reine de Gnide,
Voltige, et bientôt sans effort
S'élance d'un vol plus rapide
Sur le trône élevé des airs,
D'où son arc dompte l'univers.

Pour se venger de la cruelle
Qui vouloit le rendre constant,
L'Amour, d'une flèche nouvelle,
Perce son cœur à chaque instant.
Daphnis fut l'objet de sa flamme ;
J'obtins sa plus douce faveur ;
Mélidor embrase son ame ;
Demain Damis aura son cœur.
Mais hélas ! pourquoi de son crime
Amour, me rends-tu la victime ?
Laisse un malheureux tourmenté,
Et portant ailleurs ta vengeance,
Donne-moi sa légéreté,
Ou bien donne-lui ma constance.

C.-L. Mollevaut.

OUVRAGES adressés à la Société et rapports faits sur ces ouvrages.

Nouveau Mentor, ouvrage élémentaire destiné à la jeunesse et dédié à l'Académie par M. AUBRY, Associé.

Trois Mémoires, sur la taille des arbres, sur un potager économique, et sur le café par M. CADET-DE-VAUX. — Rapport par M. MANDEL.

Éloge de M. LIONNET par M. PSEAUME.

Une Ode Hébraïque, à la gloire de l'Empereur, traduite en français par M. MICHEL BERR, Associé.

Épître à M. PALISSOT, par un habitant du Jura.

Concordia Medicinæ veteris ac novæ vindicata, par M. GRUNER, Recteur de l'Université d'Iéna, Associé.

Essai sur l'organisation du monde physique et moral, par M. LEFEVRE, Sous-Préfet à Verdun, Associé. — Rapport par M. VAUTRIN.

Le Génie de Voltaire, par M. PALISSOT. — Rapport par M. LAMOUREUX, l'aîné.

Nouvelles expériences sur le Claveau, lues à la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise.

Mémoires lus à la séance publique de la même Société.

Mémoire sur la culture de la vigne, par M. CADET-DE-VAUX. — Rapport par M. VAUTRIN.

Description du cabinet d'histoire naturelle de Florence, extraite d'un voyage en Italie, par M. Arsène Thiébaut. — Rapport par M. VAUTRIN.

Séance publique de la Société de Médecine de Toulouse.

Discours sur la nécessité de l'alaitement des enfans par leurs mères, par M. GUILBERT, Associé.

Deux extraits de la revue philosophique etc., l'un sur la vie d'André Serrao, Évêque de Potenza, l'autre sur la régénération politique des Juifs, par M. Justin Lamoureux, Associé.

Mémoire sur la vie et les ouvrages d'Oberlin, par M. Schweighaeuser de l'Institut, Associé.

Mémoire adressé à la Société de médecine de Montpellier, sur la Vaccine, par Pierre-Etienne Morlanne.

Lettre de M. François, de Neufchâteau, membre du Sénat et de l'Institut, à M. Panckoucke, au sujet de son essai sur l'exposition, la détention et la peine de mort.

Ode sur la Conspiration ourdie contre les jours de l'Empereur, par M. Vincourt, Associé.

Les quatre Dynasties ou l'Histoire de France, Ode à Clio, par M. François de Neufchâteau, Associé.

Séance publique de la Société d'Émulation de Rouen.

Journal d'Agriculture et Arts, du département des Hautes-Alpes, adressé per M. Ladoucette, préfet de ce département, Associé.

Supplément à la liste des Médecins et Chirurgiens de Bordeaux, par M. Tournon.

Mémoire sur la santé des troupes de la grande-armée, par MM. Perci et Coste, Associés.

Journal général de médecine etc., envoyé par M. Sedillot le jeune, Associé.

Mémoire sur la Pologne, par M. Guilbert de Rouen, Associé — Rapport par M. Vautrin.

Bulletin des sciences médicales du département de l'Eure, depuis son origine, envoyé par M. Delarue, Associé.

Épître en vers, à M. PIERRE par M. CHAUDRUE.

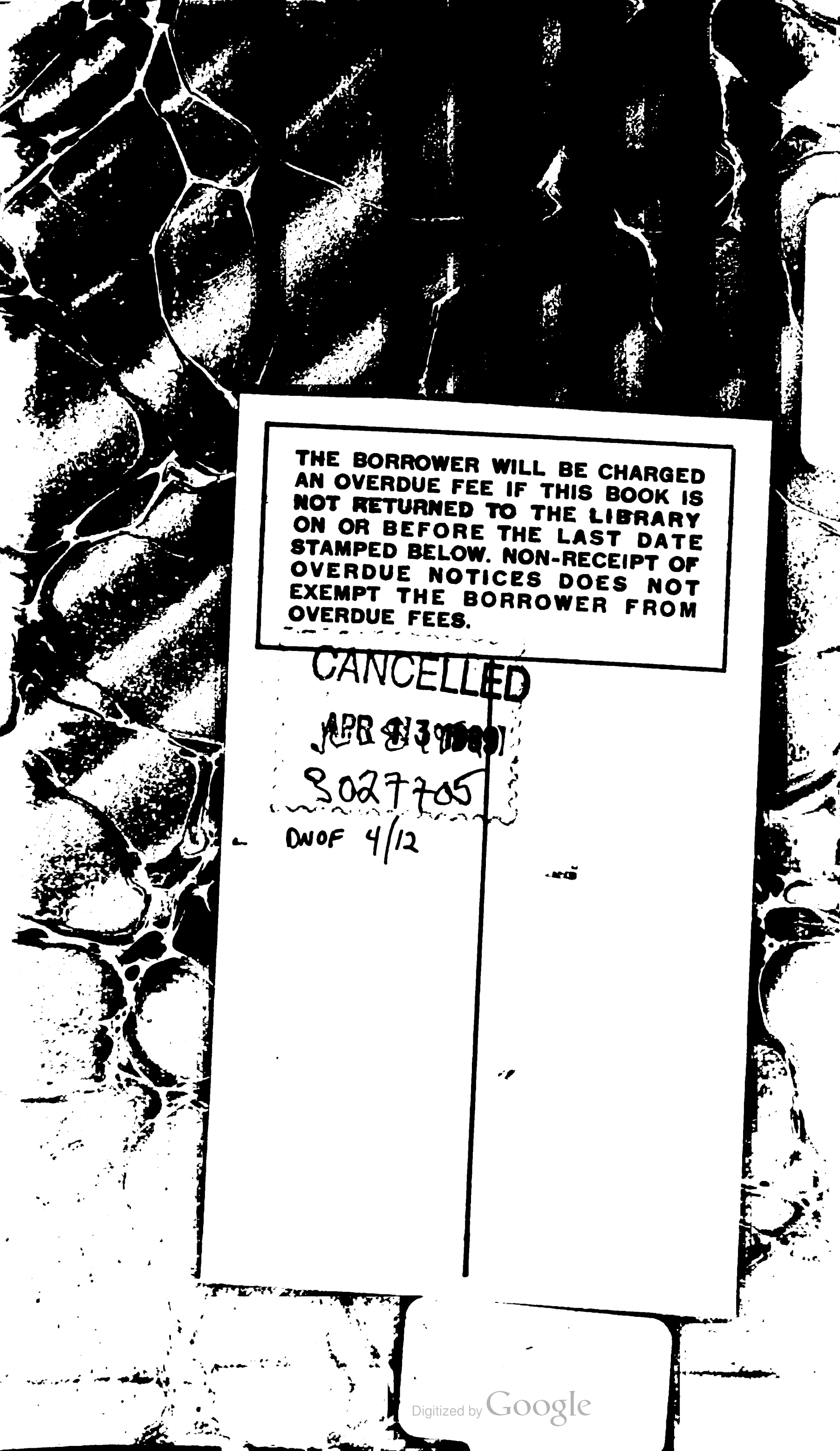
Coup-d'œil sur la culture de quelques végétaux exotiques, dans les départemens méridionaux et Notice sur l'état des sciences physiques aux États-Unis d'Amérique, par le Docteur VALENTIN, Associé.
— Rapport par M. BRACONNOT.

Abrégé des Élémens de Grammaire Française, par M. HENRY, Directeur d'une École Secondaire à Nancy.
— Rapport par M. VAUTRIN.

Deux cahiers des Séances publiques de l'Athénée des Arts de Paris.






THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.
CANCELLED
3027705
DWOF 4/12
Digitized by Google

